VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 15 AVRIL 1914 — No. 24

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal et l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

Fidele a Son Blason

Dimanche dernier, après la grand'messe, Mgr l'Archevêque s'est avancé jusqu'aux marches du chœur et a adressé la parole aux fidèles. Son allocution était inattendue puisque le sermon avait été fait pendant l'office, à l'heure ordinaire. Mais on comprit vite que Sa Grandeur sentait le besoin d'ouvrir son cœur à ses ouailles en cette fête de Pâques. Le pasteur voulait souhaiter personnellement au peuple des fidèles la joie, le bonheur et la paix que le Sauveur a apportés à la terre par sa Résurrection triomphante. Sa parole fut particulièrement affectueuse et paternelle; elle eut même une teinte de tristesse, mais une tristesse noble, lorsque Sa Grandeur souleva un peu le voile qui cache à la foule les difficultés de son épiscopat si chargé de responsabilités. Cette *Semaine Sainte permanente* dont a parlé le chef de l'Eglise de Saint-Boniface, nous la connaissons bien par certains côtés, puisque l'évêque intrépide a souvent combattu à notre tête aux jours sombres; nous la devinons aussi par d'autres côtés, puisque, à part les faits publics, il y a les travaux, les négociations, les soins et les soucis d'un ordre moins connu des fidèles; cette *Semaine Sainte* nous y croyons aussi sur la parole du père, même si d'autres causes nous restent cachées.

Nous n'avons pas le droit de chercher à pénétrer dans les arcanes qui nous sont interdits, mais nous pouvons, devant cette parole émue et grave, dire à notre archevêque que nous l'aimons, que nous sympathisons avec Lui; que nous demandons au Ciel de Lui faire connaître enfin la joie de la victoire, après les âpres satisfactions du devoir accompli.

Les hommes qui dirigent, qui commandent, qui ont la responsabilité de l'issue, sont souvent en butte à la contradiction. Mgr Taché fut, en son temps, abreuvé de ces amertumes. Les coups partent de côtés divers. Mais Mgr Langevin,—nom qui est devenu un drapeau—a derrière lui tout son peuple. Et ce peuple rend témoignage de sa valeur, de son indéfectible sens du devoir et de son invincible attachement à ce devoir. Notre pasteur a vu à tous les besoins spirituels de toutes ses ouailles et il a défendu tous les droits de tous. Nous lui répétons la parole que Lui adressa un jour le Pape : *Bene certasti.* Oui, Il a bien combattu, et nous le savons, et nous voulons le Lui dire publiquement, afin que nul n'en ignore.

N. B.

L'Acte des Bons Chemins du Gouvernement Roblin

Vingt et une municipalités ont déjà exprimé leur intention de profiter de l'Acte des Bons Chemins passé par le gouvernement Roblin à la dernière session de la Législature.

Vingt et une demandes en moins de deux mois !

C'est une preuve de la popularité de cette loi; c'est une preuve qu'on apprécie les efforts du gouvernement pour donner de bons chemins à la province.

L'honorable M. Montague, ministre des Travaux Publics, a dit en présentant cette loi à la Législature que c'était la loi la plus généreuse du genre qu'on avait jamais faite sur le continent. Nos populations rurales paraissent de cette opinion.

Beaucoup d'autres municipalités ont la loi sous étude et s'en prévaudront dans un bref avenir. Le but du gouvernement, on le sait, a été de fournir aux populations rurales des routes plus faciles pour transporter leur grain aux élévateurs et les produits de leurs fermes aux marchés divers.

Nous avons donné un résumé complet de cette loi, il y a quelques semaines. Nous y reviendrons, car la chose est très importante.

SIR RODMOND ROBLIN

Sir Rodmond Roblin, premier ministre du Manitoba, est arrivé jeudi de la côte du Pacifique et du sud des Etats-Unis. Il a pris une vacance de plusieurs semaines après la session. Sa santé s'est grandement améliorée et il est maintenant prêt à *scier du bois,* autrement dit, à travailler ferme. Notre populaire premier ministre s'est déclaré enchanté de son voyage. Il est plus optimiste que jamais sur la situation politique.

NOTES POLITIQUES

Extrait d'un compte-rendu, par le *Free Press* d'un discours de M. Norris: "S'occupant de la question des écoles, M. Norris répéta les déclarations qu'il avait faites ailleurs. Les libéraux veulent les écoles nationales *tel que définies par la loi avant les amendements Coldwell,* avec l'addition de dispositions convenables pour l'instruction obligatoire."

Cette insistance de M. Norris et de ses amis à vouloir abroger les amendements Coldwell est bien significative. Elle prouve que le *Manitoba* avait raison d'attaquer la consultation Munson. Elle prouve que ces amendements seront efficaces dès que la Commission Scolaire de Winnipeg comprendra son devoir.

EN FRANCAIS, ENCORE EN FRANCAIS

Heureusement les êtres humains qui peuplent le Monde, dans son ensemble, sont loin d'avoir l'esprit étroit qui anime les gens d'Ontario, en ce qui concerne la langue française, et, lorsqu'un étranger (étranger au français) s'aperçoit qu'il ne peut pas dans sa langue, fut-ce en anglais, exprimer exactement, sans que jamais on puisse le contredire dans la suite, une idée ou certaines nuances d'idées autrement qu'en français, il n'a pas peur de s'écorcher la langue et il parle, il écrit en français.

Aussi est-ce en français que fut rédigé l'année dernière l'accord conclu entre les quatorze nations les plus importantes du monde, relativement aux mesures de protection à prendre sur les transatlantiques pour la sûreté des passagers; en français qu'eurent lieu toutes les discussions qui précédèrent cet important accord.

En français aussi la discussion européenne sur la nouvelle constitution de l'Albanie; et,—c'est le bouquet—en français la rédaction de cette constitution !

En français la discussion, en français la rédaction de la convention règlementant l'exercice des droits internationaux vis-à-vis de ce nouveau royaume.

En français la discussion et la rédaction du traité de délimitation des frontières Albanaises.

En français la discussion et la rédaction du traité de paix grecoturc, où la France n'avait rien à faire.

En français la discussion et la rédaction du traité de paix greco-serbo-Bulgare.

En français la discussion et la rédaction de la convention serbo-monténégrine, relativement à la délimitation des frontières des deux royaumes dans le Novi-Bazar et la Grande Serbie.

En français la discussion et la rédaction du document officiel international relatif au sort de Scutari.

En français la discussion et la rédaction du traité de paix entre la Turquie d'une part, la Grèce, le Serbie, le Montenegro et la Bulgarie d'autre part.

En français la discussion par correspondance, par télégramme ou de vive voix, ainsi que la rédaction de l'entente fixant les zones d'influences des grandes nations européennes dans la nouvelle Turquie.

En français le célèbre armistice de Tchataldja.

C'est encore en français et dans le plus pûr "Parisian French", que MM. Grey et Asquith parlaient notre langue maternelle, au risque de voir sursauter le long des murs, les portraits des Plantagenets et des Stuarts, lors de la fameuse conférence de Londres...

Mais limitons-nous.

Tous ces faits, et beaucoup d'autres se sont produits dans la seule année 1913, et si nous devions tous les signaler et y joindre ceux des dix dernières années seulement, c'est toute une page de ce journal qui nous serait nécessaire pour les mentionner.

Evidemment—et heureusement,—le Monde n'est pas uniquement peuplés de petits anglais du petit Ontario !

F. Deniset.

Sir William Whyte

Sir William Whyte est mort hier à San Diego, Californie.

L'ancien vice-président du Pacifique Canadien dans l'Ouest avait soixante-et-onze ans; il avait pris sa retraite depuis trois ans.

C'est une belle et forte personnalité qui s'en va. C'est un noble cœur qui s'est éteint. On ne pouvait rencontrer ce vieux gentilhomme sans être conquis par lui.

Le chevalier défunt était écossais de naissance. Il débuta comme modeste employé de chemin de fer. A force de travail, d'études et de bonne conduite il arriva au poste de deuxième vice-président du Canadien Pacifique. Pour la grande compagnie il fut un serviteur dévoué, mais il fut toujours très équitable dans ses relations et négociations avec le public.

Sir William Whyte s'occupa toute sa vie d'œuvres de charité et d'œuvres sociales.

MAIRE DE MONTREAL

M. Médéric Martin, député libéral de Sainte-Marie aux Communes, a été élu lundi dernier maire de Montréal. Son concurrent était le major Stephens, ancien président de la Commisison du Port de Montréal. M. Martin l'a emporté par cinq milles voix de majorité environ. Il devra abandonner son siège à Ottawa, dit-on.

Promotion d'un Canadien-Francais

M. J. H. Vincent, avocat canadien-français de Hull, vient d'être nommé député-ministre au Revenu de l'Intérieur en remplacement de M. William Himsworths, qui prend sa retraite après une longue carrière. C'est l'honorable M. Bruno Nantel qui a appelé M. Vincent à cette haute fonction. Il convient donc d'offrir des félicitations, à la fois au titulaire, qui est un homme de grand mérite, et au ministre, qui a reconnu ce mérite.

LES TAUX DE FRET

La Commission des Chemins de fer du Canada décrète une notable réduction des taux de fret dans l'Ouest canadien, réduction qui devra entrer en force au 1er septembre prochain.

Dans l'Ulster

La question d'Irlande s'envenime toujours. On craint, pour demain, une escarmouche—la première—entre ulstéristes et nationalistes. Des précautions extraordinaires ont été prises.

LE TITANIC

Aujourd'hui est le deuxième anniversaire du naufrage du "Titanic". On ne pense pas à cette catastrophe sans en avoir encore le cœur serré.

Un Nouveau Livre

Les éditeurs, MM. Desclée, De Brouwer & Cie., dans leur Bulletin Bibliographique du mois de mars, annoncent l'ouvrage "Questions d'Hier et d'Aujourd'hui, dans les termes suivants :

"L'auteur a réuni dans ce volume un certain nombre d'études sur des sujets d'actualité, dont quelques-unes avaient déjà paru dans un périodique, *La Revue Canadienne,* publié à Montréal. Ecrites au point de vue du pays—cette Nouvelle-France d'audelà des mers, qui a conservé un si fidèle souvenir du pays des antcêtres—ces études traitent de questions littéraires, sociales, historiques, parfois même d'apologétique. Très au courant de tout ce qui concerne le mouvement intellectuel et économique de son pays, M. Gagnon n'en est pas moins au fait de ce qui se passe à l'étranger, et ce qu'il dit, par exemple, des hommes et de choses de France, ne manquera pas d'intéresser les lecteurs. Comme pièce documentaire de l'époque, le livre sera et restera fort utile."

Prix du volume: 50 sous. En vente chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et chez l'auteur, 87 rue Berthelot, Québec.

Le Discours sur le Budget

La dette du Canada, qui était de $340,000,000 en 1911 a été réduite d'environ six millions depuis cette date. Le total du commerce canadien pour les onze mois qui ont précédé la date du 28 février 1914 a dépassé un milliard, dont $597,420,545 en importations et $440,631,104 en exportations. C'est un record.

Autre fait digne de remarque, nos exportations ont augmenté dans une proportion plus grande que nos importations.

D'après ces statistiques officielles, il est évident que les affaires ne sont pas si mauvaises, après tout, en Canada. Notre commerce a augmenté et la crise financière qui a été si sensible dans les autres pays passera ici presque inaperçue. Il est vrai qu'une certaine gêne s'est fait sentir dans nos cercles industriels et financiers, mais l'argent devient de moins en moins rare et les valeurs canadiennes sont cotées très haut sur les marchés étrangers.

Le ton du discours de l'hon. M. White a donc été optimiste. Nous croyons qu'il a touché la note juste.

Le Ministre des Finances a annoncé certaines modifications au tarif. C'est ainsi, par exemple, que les droits seront réduits sur certaines machines agricoles. D'autre part une plus grande protection sera accordée à l'industrie du fer et de l'acier.

En somme, le système de protection modérée, en existence depuis longtemps, sera maintenu par le gouvernement actuel.—*La Presse.*

Nous Depasserons le Milliard

Le commerce canadien dépasse le milliard. Nos importations, qui ont accru plus vite que les exportations, depuis quelques années, sont en voie de céder le pas à celles-ci, maintenant. En 1912-13, les importations formaient 64 p.c. de notre commerce total. Aujourd'hui, elles ont diminué à 57 et demi p.c. Nous exportons surtout des produits agricoles, des minerais, du poisson, du bois et des animaux. Pendant la période des onze mois expirés le 28 février 1914, nos importations ont été de 597 mililons et demi, nos exportations, de 440 millions et demi, soit un total d'un milliard 38 millions. Pour l'exercice complet 1913-14, notre commerce global dépassera, croit-on, cent millions par mois. Notre commerce total avec le Royaume-Uni a été de 335 millions et demi, celui avec les Etats-Unis a dépassé 523 millions.

Malgré l'extraordinaire crise qui vient de sévir, le Canada est en pleine voie de prospérité.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

Dans la Capitale de la Judée

Jérusalem, vers qui les cérémonies rituelles des jours présents ramènent l'attention de ceux qui aiment à voyager par la pensée à travers les pays lointains et pittoresques, a vu toute son histoire dominée par la question de l'eau.

Cette ville que les Israëlites eux-mêmes appellent tour à tour Jérusalem, Yeruuhslem, Yerusalayem, a subi des sièges nombreux. Les assiégeants ont toujours tenté de la réduire par la soif plus encore que par la faim.

Il faut bien distinguer, dans le système des eaux autour de Jérusalem et dans la ville même, les fontaines et les citernes.

Les Fontaines proviennent des sources naturelles et sont presque toujours des bassins où arrive l'eau partie des vallées qui entourent la ville. Parmi les fontaines les plus célèbres, il faut citer les "Vasques de Calomon" et la "Source d'Ezéchias". Les "Vasques de Salomon" consistent en trois bassins construits autrefois pour arroser le fameux "Jardin Fermé" où le roi se promenait avec ses nombreuses épouses. Les "Vosques" devaient aussi amener l'eau jusqu'au Temple. Le plus grand des trois bassins présente une longueur de 175 mètres, sur une largeur de 64 mètres. Il a 15 mètres de profondeur.

Auprès des "Vosques," les Turcs ont bâti le Kalaar-el-Bourack, ou "Château des Bassins." Il a été fondé par Kelam, il est occupé par des soldats turcs chargés de garder les eaux. Ces eaux proviennent de la vallée d'Hébron, où naquirent Samuel et David, et où furent enterrés, Abraham, Isaac, Jacob.

La "Source d'Ezechias" fut découverte récemment. Un jour, des moines européens firent soulever une pierre, dans l'espoir de découvrir un trésor. La pierre laissa apparaître un souterrain. Toute une suite de galeries s'allongeaient; elles étaient pleines d'eau. Cette découverte ravit d'aise les rabbins du pays. Car, disaient-ils, il est écrit dans le Talmud que le véritable Messie, sauveur des Juifs, viendra lorsqu'on aura découvert trois antiques sources cachées. Celles d'Ezéchias était la première. Les Turcs l'appellent Birket-el-Batrak. Elle a permis aux Juifs de ne pas mourir de soif pendant le siège de Titus.

Il serait trop long de mentionner ici toutes les sources curieuses qui entourent Jérusalem.

Les citernes, qui sont des bassins alimentés par la pluie, fournissent l'eau au peuple de Jérusalem. La plus célèbre est celle où la Samaritaine donna à boire au Christ escorté par la foule de ses auditeurs.

Robert Dunier.

Notre Souverain comme Inventeur a du succes

Londres.—Le roi Georges V vient de vendre le brevet d'invention d'un foyer mobile, dont on se sert dans un logement ouvrier que l'on fait ériger dans Lancaster Sud sur la propriété du Prince de Galles. Ce foyer, invention du roi, peut se mouvoir de manière à réchauffer deux chambres si l'on veut, économisant ainsi beaucoup de combustible. Il y a deux ans, le roi refusait $15,000 pour son invention qu'il vient de vendre $25,000; cette somme a été placée en banque au nom du Prince Jean, le plus jeune fils de Sa Majesté.

Le *Canadian Club* vient de s'assurer d'une série de conférences qui seront données au club sur les découvreurs de l'Ouest. Le conférencier de LaVérendrye sera M. C. N. Bell, président de la Société Historique du Manitoba.

LE SANG GAULOIS

XXV

HERSERHO
(1820)

"A Gaulois bon sang ne peut mentir !"

Si une défaillance partielle se produit, par exception, un Gaulois, un vrai Gaulois surgit à point pour l'effacer des tablettes de l'histoire.

C'est un fait de ce genre que nous allons raconter.

* * *

Chacun sait combien sont perfides les côtes de Bretagne et quelles tempêtes effrayantes y sévissent plusieurs fois chaque année.

Le 22 octobre 1820, un vent sud-ouest qui soufflait avec rage et projetait contre les falaises des masses d'eau hautes comme elles, poussa subitement à la côte le petit navire *Le Saint-François.* Tout autour de lui les vagues se brisaient avec le fracas du tonnerre, et à ce bruit assourdissant se mêlaient d'une façon effrayante les rafales sifflantes de l'ouragan, des torrents de pluies, des tourbillons de sables...

"Tout le matin, raconte Edmond Neukomm, *Le Saint-François* avait lutté contre les éléments, croyant sombrer à chaque instant; mais, vers midi, la marée survenant, il fut comme lancé par une catapulte et entrainé, avec une vitesse vertigineuse, vers une barre de rochers où il allait infailliblement se briser, lorsqu'une vague immense, vrai mascaret de géant, le souleva soudainement et la lui fit franchir.

Le Saint-François est à un quart de lieue à peine de la côte. Un moment il peut se croire sauvé, mais l'équipage ne tarde pas à s'apercevoir que la situation est plus critique que jamais. Le navire est le jouet des lames qui le jettent tantôt sur un brisant, tantôt sur un bas fond... il se désagrége morceau par morceau; tout espoir est perdu. Et il faut faire vite si l'on veut tenter un sauvetage."

C'est alors que le patron donne l'ordre de mettre le canot à la mer, et, sans s'inquiéter d'une femme, de sa fille âgée de six ans et de son bébé de treize mois, qui sont à bord, il fait monter tout l'équipage dans le canot, s'y installe lui-même, puis s'éloigne à force de rames du navire en perdition.

* * *

Ce drame avait eu pour spectateurs toute la population, impuissante, de Quiberon. Du haut des falaises, jeunes et vieux avaient assisté, terrifiés, aux péripéties de ce naufrage palpitant. Et, quand on vit les hommes, ayant mis le canot à la mer, s'éloigner sans les passagers, le rouge de la honte monta aux visages de chacun, les cris de "Lâches ! Lâches !" se firent entendre et au milieu d'un hurlement de réprobation général, les hommes, montrant le poing à l'équipage s'apprêtaient à lui faire un mauvais parti à son débarquement, lorsque tout à coup, à la stupéfaction de tous, un marin, un héros, un Gaulois, tremblant d'indignation prit un parti héroïque. C'était fou ! Mais Herserho allait seul, à la nage dans une mer démontée, au milieu des brisants, tenter le sauvetage !

"Vainement on veut l'empêcher de mettre son projet à exécution, nous dit Neukomm; il repousse brutalement ceux qui l'entourent et se précipite dans les flots. Un moment il est le jouet des vagues deferlantes qui le roulent, le trépignent, le rejettent au rivage. Mais enfin, il en vient à bout, et, à travers brisants et brèches d'eau, il arrive au navire qui claque de tout son bois...

L'aborder, il n'y faut pas songer.

"Jetez-moi votre enfant, crie le téméraire; si j'ai le bonheur de le sauver, vous me reverrez dans peu."

Muni de son précieux fardeau, il parvient, à travers mille dangers nouveaux, à regagner la terre. Il dépose l'enfant dans les mains de vaillantes femmes accourues à sa rencontre, et repart pour terminer son œuvre de miséricorde.

Cette fois la tentative semble désespérée.

Le Saint-François n'est plus qu'une carcasse, n'offrant plus aucun point d'appui ou saillie à laquelle la naufragée puisse s'accrocher.

"Tenez bon ! tenez bon ! crie Herserho. Laissez couler votre petite fille, je la repêcherai; et vous après, lancez-vous comme vous pourrez. Votre enfant vous attends là-bas !"

La fillette *coule,* le courageux sauveteur plonge, la ramène, la met à cheval sur son dos... puis, au moment opportun où l'épave se penche de son côté, il crie à la mère "allez-y !..." La passagère tombe à l'eau; il la rattrape par ses vêtements, et reprend sa périlleuse traversée.

Tout le pays, réuni sur la grève est haletant. Le drame approche de sa fin. Quel en sera le dénouement? De gros nuages noirs sont venus s'épandre sur la mer; la tempête, ne voulant pas lâcher sa dernière proie, a redoublé d'horreur; le temps est plus épouvantable que jamais.

Le sauveteur lutte contre les éléments; il disparait à chaque instant. Enfin, une lame énorme le jette sur le galet avec les êtres qu'il vient d'arracher à la mort. Ils sont meurtris, épuisés, évanouis, mais ils sont sains et saufs.

Alors, tandis qu'on les transporte, la foule s'agenouille pour prier, et les plus anciens essuient du revers de leur main une larme qu'ils ne peuvent retenir et qui coule, claire, sur leur visage halé. Un nom vole sur toutes les lèvres: Herserho !—nom béni, nom admiré, qui est encore maitenant gravé dans tous les cœurs, à Quiberon et dans tout le pays voisin."

L'éponge était passée sur la défaillance du patron du *Saint-François !*

F. Deniset.

Pour Venger Un Outrage

Les Etats-Unis envoient leur Flotte au Mexique.

Washington. — Mardi dernier des marins américains furent arrêtés à Tampico. Ce fait fut jugé par le gouvernement des Etats-Unis comme une insulte à son égard et le Président Wilson vient d'envoyer toute la flotte au Mexique avec ordre d'exiger un salut public au drapeau américain à titre de réparation. Jusqu'à maintenant le général Huerta n'a encore donné aucune réponse satisfaisante.

Tout dépendra de l'attitude de Huerta lui-même a dit un des officiers dont la situation permet d'approcher de plus près le président.

Cette décision d'envoyer la flotte mouiller au Mexique, fut prise après une heure de conférence entre le Président Wilson, le secrétaire Bryan et John Lind, représentant officiel du président du Mexique, et une séance du Cabinet de plus de deux heures.

De toutes parts à la Maison Blanche, au Département d'Etat, au Département de la Marine, on formule l'espoir que cet envoi de la flotte n'entrainera pas de sérieuses conséquences et l'on voudrait prédire que le général Huerta donnera satisfaction à la demande des Etats-Unis. On a soin de faire remarquer en haut lieu que les négociations avec le gouvernement Huerta ne sont pas encore terminées et qu'il est temps encore pour le général Huerta de faire amendement.

Les Naufrages de Terre-Neuve

Le gouvernement canadien, sur proposition de M. Borden, appuyée par Sir Wilfrid Laurier, souscrit $10,000 au fonds de secours des sinistrés maritimes de Terreneuve.

REVUE DE LA PRESSE

M. NORRIS !

(*Patriote de l'Ouest*)

Il nous reste maintenant à analyser la réponse du chef libéral. Nous le ferons en toute impartialité d'après le compte rendu de son discours publié dans le *Soleil de l'Ouest.*

Nous avons lu très attentivement le discours de M. Norris et il ne nous parait pas possible, que sauf le cas d'extrême partisannerie qui confine à l'esclavage, un catholique d'intelligence et de cœur puisse se méprendre sur le sens des paroles du chef libéral manitobain : elles ont le mérite de trahir, sous des termes à peine voilés, le cynisme brutal d'une hostilité, doublée d'ignorance, à l'endroit de ce que les catholiques réclament avant tout, c'est-à-dire: justice pour leur foi et pour leur langue dans l'éducation de leurs enfants.

* * *

. . . .

M. Norris veut de plus une loi d'instruction obligatoire pour "encourager" (sic) les parents à envoyer leurs enfants à l'école, sans doute pour que ceux-ci deviennent un peu plus au fait de l'histoire canadienne qu'il ne l'est lui-même. Il veut aussi une Université d'Etat pour que "l'Etat fournisse la tête du mécanisme éducationel de la province." Quant aux perfides attaques de la presse libérale contre l'élément français, M. Norris s'en lave les mains.

* * *

Si après de telles déclarations M. Norris estime encore qu'il peut compter sur l'appui de quelques partisans de langue française il faut vraiment qu'il se croit autorisé à les considérer comme de simples esclaves.

* * *

NATIONALITE CANADIENNE

(*La Liberté*)

Le Canada doit être un pays bilingue. Ce n'est que par le respect intégral des principes fondamentaux à la base de la Confédération que pourra se former une nationalité canadienne, un véritable patriotisme canadien, plaçant au-dessus de tout les intérêts du Canada. Les idées claires et nettes sont le produit d'une connaissance complète. Cela est vrai du domaine national comme de tout autre domaine de connaissance. Et c'est par une connaissance réciproque totale de leurs gestes actuels et dans le passé que les deux races pourront se comprendre, s'entendre et travailler de concert à former une nation canadienne.

* * *

L'ENTENTE DANS L'AIR

(*Le Devoir*)

Le *Daily Citizen* a publié récemment un article qui a provoqué une vive sensation non seulement en Irlande mais encore en Angleterre. L'article est signé Redmond Howard et Henry Carson. Le premier est le neveu du chef nationaliste irlandais et le second est le fils du chef des Unionistes. Les deux collaborateurs demandent aux vieux chefs de se retirer de la lutte pour faire place aux jeunes. Ils prêchent l'union la plus étroite entre les partis et demandent aux vieux politiciens d'abandonner leurs récriminations personnelles, de cesser leurs cris de race qui n'ont fait jusqu'ici qu'aggraver la situation au lieu de l'améliorer.

Le neveu de M. Redmond est un unioniste. Le fils de M. Carson est un chaud partisan du Home Rule.

* * *

LA MAIRIE DE MONTREAL

(*La Presse*)

La volonté populaire s'est expressément déclarée hier en faveur de M Médéric Martin et, pendant les deux années à venir, c'est Son Honneur le maire Martin qui dirigera, assisté d'un bureau de contrôle dont il sera le président, et d'un conseil de ville plein de sang nouveau, les destinées de la ville de Montréal.

Ainsi en a voulu la grande voix du peuple et il n'y a qu'à s'incliner. Tous ceux qui ont combattu la candidature de M. Martin devront accepter de bonne grâce ce jugement. Par contre, les admirateurs de M. Martin auront sûrement assez de largeur de vues pour respecter les motifs absolument respectables qui ont animé les adversaires—et non les ennemis—du nouveau maire dans la lutte qui vient de se terminer.

* * *

LE CANADA FUT EPARGNE

(*L'Evénement*)

Quoique l'année fiscale, à cause de la crise générale, n'ait pas été aussi brillante que les dernières, l'honorable M. White, le ministre du trésor, était heureux et fier d'annoncer hier que l'exercice de 1913-1914 se solde par un surplus de $36,000,000. C'est-à-dire que nos revenus ordinaires ont suffi à défrayer toutes nos dépenses ordinaires et que cette belle différence a pu être employée à payer une partie des dépenses imputables au compte du capital.

Le revenu total du Canada a été cette année de $163,000,000, contre $165,500,000 l'année dernière. Pendant que la dépression financière affectait tous les pays d'Europe et d'Amérique d'une manière alarmante, le Dominion ne s'apercevait presque pas de la crise, puisque la diminution de son revenu sur celui de l'an dernier n'équivaut pas à 1 pour cent ! Malgré la situation délicate du monde commercial, le gouvernement conservateur a perçu cette année vingt millions de plus que le défunt gouvernement libéral durant son dernier exercice.

* * *

LES CATHOLIQUES DANS L'ONTARIO

(*Courrier de St-Hyacinthe*)

Le dénombrement de la population catholique de Toronto vient d'être fait par ordre de Monseigneur McNeil. Le nombre des catholiques est de 75,000 dans le diocèse de Toronto.

Les autres diocèses d'Ontario donnent les chiffres suivants : Kingston, 45,000 âmes; Ottawa, 130,000; Hamilton, 62,000; London, 65,000; Peterboro, 27,000 ; Alexandria, 21,000; Pembrooke, 36,638; Sault Sainte-Marie, 47,000 et Témiscamingue, 25,000.

Les catholiques de la province-sœur sont au nombre de 533,538.

* * *

LA POLITIQUE MEXICAINE DES ETATS-UNIS.

(*Le Temps*)

Le Président des Etats-Unis va-t-il modifier l'orientation de sa politique mexicaine? La conférence qui a eu lieu ces jours derniers à la vera Cruz entre son agent, M. John Lind, et le ministre des affaires étrangères mexicain, M. Portillo y Rojas, ainsi que les chargés d'affaires des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, semblerait justifier cette impression.

M. Wilson et son secrétaire d'Etat, M. Bryan, ont éprouvé de cruelles déceptions du fait de leurs protégés constitutionnalistes. Ceux-ci, par le meurtre de l'anglais Benton et d'autres étrangers, pour la plupart Américains, ont déshonoré leur cause; ils ont bravé les Etats-Unis en leur refusant le corps de Benton et en s'opposant à toute enquête sur sa prétendue exécution; ils ont compromis et mis en mauvaise posture le gouvernement américain. Enfin leurs chances de vaincre le président Huerta sont encore problématiques, et la fameuse bataille de Torréon, actuellement engagée, paraît-il, n'apportera pas et ne peut pas apporter une solution décisive. Le dénouement de l'imbroglio est ailleurs.

Il serait dans un rapprochement et une transaction avec le gouvernement de Mexico, qui s'y prêterait d'autant mieux que les affaires tourneraient mal à Torréon.

* * *

UNE BONNE NOUVELLE

(*L'Action Sociale*)

Une bonne nouvelle nous arrive de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, où le vieil organe quotidien français *l'Abeille*, fondé en 1827, et qui périclitait, menaçant d'être réduit à disparaître, vient d'être réorganisé et relancé sur un pied d'entière efficacité par la générosité éclairée d'un avocat et publiciste louisianais, d'origine française, de talent et de fortune, M. le Colonel Hugues J. de la Vergne.

* * *

PAQUES !

(*Le Journal de Waterloo*)

A plus de dix-neuf siècles de distance nous éprouvons encore les douces consolations et la grande sérénité de cette fête. Chaque année nous ramène l'Alleluia de Pâques et chaque année le grand mystère de la résurrection du Christ fortifie en nous la raison de croire en Celui qui ne trompe pas et qui est ressuscité selon qu'Il l'avait dit.

Chaque année ramène aussi au sein de tous les foyers chrétiens des heures de réjouissances légitimes et de pures joies. Après quarante jours de jeûne, de mortifications, de prières, la fête de Pâques nous apparait non seulement comme la rénovation d'un grand mystère, mais aussi comme un jour de délivrance où l'âme, purifiée par la souffrance, ressuscite à la Vie; un jour de délivrance aussi pour le corps privé de mille caprices durant ces jours d'expiation et de repentance.

La fête de Pâques est donc grande et sublime à plus d'un point de vue. Elle fait du bien à l'âme et elle ensoleille le cœur. Puisse-t-elle apporter dans les foyers de tous nos lecteurs les pures joies promises aux hommes de bonne volonté ! Alleluia ! Heureuses Pâques à tous !

* * *

FEU M. GEORGES PACCARD

(De la *Revue du Diocèse* dAnnecy)

Nous avons eu le profond regret d'apprendre la mort de M. Georges Paccard, le célèbre fondeur de cloches, dont le nom est connu dans le monde entier. Il a succombé à 76 ans, à Annecy-le-Vieux, à une maladie douloureuse dont il souffrait depuis longtemps.

M. Georges Paccard était un véritable artiste; il suffisait, pour s'en convaincre, de l'entendre parler de ses chères cloches et de voir l'enthousiasme qui l'animait alors. Aussi exigeait-il que chacune d'elles ne sortit de son atelier qu'après avoir atteint sa perfection. Il en était ainsi de toutes, petites et grandes: la *Savoyade* retenait cependant une place spéciale dans son cœur.

Surtout il était un vrai et profond chrétien, pratiquant fidèlement sa religion, sans trace de respect humain. A ses yeux, ses cloches étaient des objets sacrés, voués au culte de Dieu et à la gloire de ses saints. C'étaient autant de voix qui, selon la circonstance, priaient, pleuraient, se réjouissaient, et toujours appelaient à l'église.—*Les Cloches de Saint-Boniface.*

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

De par le Monde

UNE INNOVATION POUR L'ABITIBI

Québec.—Le ministre des Terres vient de décider la nomination de cinq guides officiels affectés au territoire de colonisation de l'Abitibi, entre la Rivière Belle et la frontière interprovinciale. Ces guides seront mis à la disposition des colons qui vont chercher à s'établir dans la région. Ils seront choisis parmi les colons qui habitent déjà la région et qui la connaissent bien.

M. POINCARE ET LES AMERICAINS

Paris.—Le président et Mme Poincaré sont partis pour la Riviera. M. Poincaré a loué dans le petit hameau de Ezeles-Pins, une villa donnant sur la mer et placée au milieu d'un jardin magnifique orné d'oliviers, d'orangers et de palmiers.

Il retournera à Paris le 19 avril pour y recevoir le roi et la reine d'Angleterre, après quoi il retournera sur le littoral et y prolongera son séjour jusqu'au 15 mai.

L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Herrick sont déjà arrivés à la Riviera et habitent Beaulieu. Durant son séjour dans le sud de la France, M. Herrick se rencontrera souvent avec M. Poincaré, dont il est l'ami intime.

M. Poincaré s'intéresse énormément à tout ce qui touche l'Amérique et il parle souvent du président Wilson, de la position qu'il occupe vis-à-vis du peuple américain.

Nouveau Journal

Ottawa.—On annonce la fondation prochaine d'un journal quotidien français à Ottawa. Ce serait un organe conservateur.—*Le Soleil.*

PLUS DE VIN

Washington.—Le secrétaire de la Marine, Daniels, vient de publier un ordre défendant de servir du vin, au mess des marins, à bord de tous les navires de la marine américaine. La loi sera mise en vigueur le 1er juillet prochain.

La nouvelle causa une grande surprise. Il fut dit à la Maison Blanche, que M. Daniels avait agi sans consulter le président. Mais tout de même lecture de la loi fut donnée, et un ordre émis défendant le vin aux mess.

M. Caillaux de nouveau candidat

Paris. — Joseph Caillaux, qui donna sa démission comme ministre des Finances, à la suite du meurtre de Gaston Calmette, directeur du *Figaro*, a déclaré qu'il se portera candidat à la Chambre des députés. M. Caillaux a pris cette décision à la suite de la demande que lui ont faite ses amis.

LA LANGUE CHIFFREE

Un système de correspondance internationale.

Paris. — Un instituteur français, M. J. Orsat, a inventé un ingénieux système de correspondance internationale. Chaque mot français est désigné par un nombre qui est attribué également au mot correspondant dans toutes les autres langues.

Ainsi, un commerçant, désirant écrire à un étranger, n'a qu'à transformer les mots de sa propre langue en nombres, et le client n'a qu'à se reporter à ces nombres pour retrouver les mêmes mots dans sa langue.

Des dictionnaires conçus d'après ce système sont, dit-on, en préparation.

M. David, ministre du commerce, aurait donné son approbation à cette ingénieuse tentative.

HAUT COMMISSAIRE

Ottawa.—Une rumeur générale circule à l'effet que Sir Richard McBride, premier ministre de la Colombie Anglaise, soit prochainement nommé haut commissaire canadien à Londres.

Le témoignage du Président de la République française dans l'enquête Caillaux

L'instruction, dans la tragédie Caillaux-Calmette se poursuit activement, les dépêches, nous annoncent que M. Forichon, président de la Cour d'Appel, s'est rendu, à l'Elisée, prendre la déposition de M. Poincaré, président de la République.

La déposition du président n'a pas été rendue publique, mais on télégraphie que la teneur en a, par des indiscrétions, été cependant connue par la presse. Ce qui va suivre ne sera donc en aucune façon officielle, et comme les agences de publicité ont une tendance assez marquée à être favorable à Madame Caillaux, nous ne publions ces lignes que sous toutes réserves.

La déposition de M. Poincaré aurait surtout roulé sur la visite que lui fit l'ancien ministre des Finances, M. Caillaux, le matin même de la tragédie sanglante qui devait coûter la vie au directeur du *Figaro*.

Ce dernier, d'après M. Poincaré, était dans une agitation extrême au sujet de la campagne de presse menée contre lui par M. Gaston Calmette et semblait redouter la publication de lettres intimes qu'il disait être entre les mains du directeur du *Figaro*. Il exprima une grande anxiété au sujet de l'état nerveux dans lequel se trouvait Mme Caillaux, état causé par la crainte de voir les dites lettres rendues publiques, et il aurait, paraît-il, ajouté que si M. Calmette, les publiait il ne pourrait plus rester spectateur impassible.

M. Poincaré aurait fait tous ses efforts pour tranquiliser son ministre des Finances, lui donnant l'assurance qu'il connaissait assez M. Calmette pour pouvoir se porter garant qu'il n'était pas homme à publier des lettres personnelles pour servir un but politique. M. Caillaux s'en fut de l'Elysée un peu plus rassuré qu'il n'y était entré.

Nos lecteurs pourront se rendre compte qu'il ne se trouva personne en France parmi les politiciens honnêtes, à consentir à salir la mémoire de M. Calmette afin d'apporter à Mme Caillaux des circonstances atténuantes au meurtre sans précédent qu'elle a commis. Seul, un député, Thalamas, l'insulteur de Jeanne d'Arc, qui ne jouit pas de l'estime de ses collègues au Palais Bourbon, a cru devoir se solidariser avec la meurtrière et lui envoyer l'expression de sa sympathie. Aucun des collègues de M. Thalamas, même parmi les rangs des révolutionnaires, n'a suivi l'exemple de ce député que les Camelots du Roi corrigeaient devant tous ses élèves pour avoir osé jeter l'insulte à la face de l'Héroïne nationale.—*Soleil de Québec.*

4 Indiens font un quadruple meurtre.

Oklahoma.—Quatre jeunes indiens, du comté de Ssminole, ont assassiné un riche fermier du nom de David Bolegs, sa femme, son bébé et un de ses neveux, Jim McWalker, âgé de 14 ans. Ce crime a créé une vive sensation dans le district et la population menace d'exécuter sommairement les coupables. Dans une déposition antemortem, Mme Bolegs a pu donner des détails sur cette terrible tragédie dont on ignore le mobile.

Condensation de l'électricité

Madrid.—Un électricien, senor Sylesias, a fait aujourd'hui l'expérience conclusive d'un appareil dont il est l'inventeur et qui sert à condenser et à utiliser l'électricité atmosphérique. Avec cet appareil, qui paraît très simple, il a pu allumer et éteindre à volonté 15 lampes électriques éloignées de 600 mètres.

D'après les experts la découverte de Senor Sylesias est appelée à diminué considérablement le coût de l'electricité pour des fins industrielles.

L'émigration des Galiciens

Vienne, Autriche.—Le gouvernement autrichien a enfin décidé de suspendre provisoirement les réglements rigoureux qu'il a adoptés dernièrement contre l'émigration. Cette décision est due à l'augmentation du nombre des ouvriers sans travail. Dans les villes et les villages, plusieurs familles sont réduites à une extrême misère. Les autorités ont tenté de sauver la situation en faisant faire des travaux publics, mais ce moyen n'a pas eu de résultats satisfaisants.

Les gendarmes de la frontière ont reçu avis d'être très larges dans l'examen des passeports des jeunes gens se dirigeant en Amérique, même si le service militaire n'a pas été fait. On croit que l'émigration normale de la Galicie a doublé cette année.

Le ministère du Commerce a heureusement conclu de nouveaux règlements avec les compagnies de navires transocéaniques. Les compagnies s'engagent à ramener d'Amérique en Europe les déserteurs de service militaire moyennant $10.00.

Respect à la maitresse

Munich, (Bavière). — Tous les membres du conseil municipal de Partenkirchen, un village de la Haute Bavière, ont été envoyés en prison pour avoir insulté une maîtresse d'école avec laquelle ils avaient eu une discussion au sujet de son domicile. Elle les avait poursuivis devant un tribunal qui décida la cause en sa faveur et condamna le bourgmestre et trois membres du conseil à deux jours de prison.

Service des Abonnements

Nous adressons depuis quelques semaines notre journal à un certain nombre de nos amis, dans l'espérance qu'ils s'abonneront. Ceux qui voudront bien répondre à notre invitation seraient très aimables s'ils voulaient nous prévenir le plus tôt possible. L'envoi du journal, en dehors de nos listes régulières, demande une assez lourde somme d'ouvrage et surcharge considérablement nos ateliers. Ceux qui examineront un peu *Le Manitoba* se rendront facilement compte que la faible somme de $1.00 pour un tel abonnement est plutôt un prix nominal qu'une rémunération.



EXTENSION DE TEMPS

AVIS est donné par la présente que le temps accordé pour la réception des soumisisons concernant l'ameublement du Post Office de North Battleford, Sask., est prolongé jusqu'au mercredi 15 avril 1914.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics.
Ottawa, 4 avril 1914. 23

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Abonnez-vous au "MANITOBA"

$1.00 par année

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 28

(*Suite*)

—Loin de moi, reprit M. Préau d'une voix un peu émue, de vouloir jeter le moindre louche sur le caractère et les intentions de M. le docteur Rivard. Je n'ai pas le moindre doute que, s'il eût connu la mort du fils de M. Meunier, il n'eût jamais consenti à présenter la Requête qui occupe la Cour en ce moment. Loin de moi l'idée d'aucune imputation injurieuse; au contraire je dois lui rendre justice de dire que s'il était persuadé, comme j'en suis convaincu d'après ce que vient de dire votre honneur, que son pupille était le véritable héritier de M. Alphonse Meunier, il était obligé en conscience, en devoir, en honneur, de faire valoir les droits de l'innocent dont il représentait les intérêts. Ainsi, je considère que la conduite du docteur Rivard, loin de pouvoir porter atteinte à sa réputation, ne peut que le réhausser dans l'estime des gens de bien.

Ces paroles, prononcées par M. Préau avec une simplicité toute naturelle, causèrent dans l'auditoire une impression favorable au docteur Rivard, qui respira plus à l'aise et regarda le juge; celui-ci lui sourit avec bienveillance.

Messieurs, reprit le juge, il reste encore une chose à décider dans cette cause. La succession de M. Alphonse Meunier étant vacante, il est de mon devoir de nommer *ex-officio* un administrateur pour en prendre la gestion. Mon choix est déjà fait de la personne que je considère la plus digne d'en remplir les devoirs, et cette personne est M. le docteur Rivard. Si quelqu'un a quelqu'objection à faire ou quelqu'autre personne à suggérer, je suis prêt à l'écouter avant de prononcer mon jugement.

Tous les yeux se portèrent sur M. Préau, dans l'attente de ce qu'il aurait à dire; il se leva en effet et dit :

—Je suis informé, M. le juge, qu'il y a un témoin qui a quelque chose à dire concernant l'orphelin Jérôme. Ce témoin pourra peut-être jeter quelque lumière sur les entrées des régistres de l'hospice, qui me paraissent assez extraordinaires à l'endroit de ses parents.

—Je n'ai pas la moindre objection, répondit le juge.

Sur un signe que lui fit M. Préau, l'agent de police André Lauriot, qui se tenait près de la porte, alla à la voiture qui était demeurée stationnée en face du Palais de Justice, et en fit descendre une femme, habillée en noir; un voile épais empêchait de distinguer ses traits.

—Quel est votre nom, madame, lui demanda M. Préau, aussitôt qu'elle fut entrée dans la boîte aux témoins.

—Marianne Coco dit Létard, répondit le témoin d'une voix forte, en relevant son voile d'un geste dégagé.

—Avez-vous connaissance d'un petit enfant du nom de Jérôme, qui fut conduit à l'hospice des Aliénés, vers le 5 avril 1826 ?

—Oui, monsieur, c'est moi-même qui l'y ai mené.

—Le reconnaîtriez-vous, si vous le voyiez ?

—Je crois bien qu'oui; après l'avoir eu quatre à cinq ans sur les bras, je ne dois pas l'avoir oublié ! Tenez, le voilà à côté du docteur Rivard.

Le docteur fronça le sourcil.

—Connaissez-vous les parents de l'orphelin ?

—Sans doute.

—Quels étaient ses père et mère ?

—Sa mère s'appelait Irène de Jumonville, qui est maintenant folle.

—Et le père ?

—Le père ! C'est le docteur Rivard, qui est assis là.

Le docteur lança un regard fulgurant sur la Coco. Un murmure d'étonnement mêlé de curiosité circula parmi la foule, qui était intéressée au plus haut point.

—J'objecte, dit M. Duperreau, à ce que M. Préau continue à examiner le témoin concernant l'orphelin Jérôme. Que nous importe maintenant de savoir quels sont ses parents, puisque nous reconnaissons qu'il n'est pas l'héritier de feu M. Meunier.

—Oh ! je n'insiste pas, répondit en souriant M. Préau; j'ignorais que M. le docteur Rivard fut marié, et que sa femme fut folle. C'est un malheur qui retombe sur son fils, et dont je le plains de tout mon cœur.

Cependant, si la Cour veut me le permettre, je ferai une observation, une seule, ajouta M. Préau ; c'est que ce que vient de dire le témoin ne peut aucunement affecter la haute estime que le public entretient pour le docteur Rivard. Si le docteur était marié avec cette Irène de Jumonville, il n'y a rien de surprenant qu'il ait eu des enfants.

Le docteur Rivard ne savait comment s'expliquer la conduite de M. Préau, qui, par ses paroles, semblait être en sa faveur, et qui néanmoins lui portait les coups les plus sensibles par ses actes. Etait-ce un malheureux hasard ou une cruauté raffinée d'autant plus torturante qu'elle était plus lente et plus cachée? Il attendait le dénouement avec une pénible anxiété. Ses tribulations et ses espérances avaient été, tour à tour, si brutalement détruites et excitées, qu'il regrettait presque les démarches qu'il avait faites. Mais quand il pensait aux cinq millions, comment pouvait-il reculer, tant qu'il y avait une lueur d'espoir ? Et M. Préau lui-même ne venait-il pas de la faire luire plus vive que jamais!

—Messieurs, dit le juge, avez-vous quelque chose à dire ?

Pas un mot, pas un murmure, pas un chuchotement ne se fit entendre. La foule, qui s'était de plus en plus augmentée depuis l'ouverture de la séance, occupait toute la salle, jusqu'aux places réservées aux avocats; chacun, le cou tendu, prêtait l'oreille pour entendre les paroles du juge.

Le juge, après avoir parlé du mérite du défunt et de la persévérante industrie du défunt, pour acquérir une si large fortune: après avoir déploré l'absence de tout héritier pour en prendre la jouissance; après s'être appesanti sur l'immense responsabilité de celui qui en serait l'administrateur au nom de l'Etat; après s'être étendu sur les qualités du docteur Rivard, sur son caractère, son intégrité, sa ponctualité, sa réputation, se préparait à prononcer son jugement, quand monsieur Préau se leva encore une fois et dit:

—Au risque de passer pour importun aux yeux de la Cour et de cet auditoire, je suis obligé de prier son honneur de vouloir bien me permettre de dire, que je viens d'être informé qu'une personne désire être entendue devant la Cour, avant que votre honneur prononce son jugement.

—Je n'aime pas à être interrompu davantage, répondit le juge d'un ton sec.

—Mais votre honneur...

—Monsieur Préau !

—Peut-être cette personne a-t-elle quelque chose d'important à déclarer.

—La Cour a déjà attendu assez longtemps.

—Je suis fâché d'être obligé de remarquer, qu'il sied mal à une Cour de justice de mesurer les intérêts du public sur la longueur d'une séance ou sur le plus ou moins de patience qu'éprouve celui qui préside...

—Monsieur !

—Je suis prêt à présenter mes excuses, si j'ai fait usage de propos injustes ou injurieux; mais je le répète, je suis respectueusement d'opinion que la Cour devrait entendre cette personne, quelle qu'elle soit. Si ce qu'elle a à dire est important pour cette cause, votre honneur, dont je connais l'impartiale justice, ne serait-elle pas la première à se reprocher de ne l'avoir pas entendue? Si au contraire ce témoignage est d'aucune importance, la Cour n'aura perdu que quelques minutes ! Il me semble, quand il s'agit d'aussi graves intérêts que ceux qui sont en jeu dans cette cause, la Cour ne doit point hésiter à admettre jusqu'aux plus petites informations, si elles peuvent aider à la disposition de la justice.

Le juge baissa la tête et réfléchit un instant.

Le public, qui s'attendait à quelque chose d'important, regardait M. Préau, qui, debout, les bras croisés sur la poitrine, avait les yeux fixés sur le juge. Un murmure d'approbation circule bientôt par toute la salle, et plusieurs crièrent: "admettez le témoin !" Quelques avocats se levèrent pour appuyer la demande de M. Préau.

—Admettez le témoin ! dit enfin le juge.

La porte du greffe s'ouvrit au bout de quelques instants, et, à la stupéfaction de tout le monde, du juge, des avocats et du public, le capitaine Pierre de St. Luc entra !

Il est plus facile de concevoir que d'exprimer ce qu'éprouva le docteur Rivard. La peau de son visage prit une teinte verdâtre, et se ratatina sous l'effet de la crispation des nerfs; tout son corps trembla. Il eût désiré mourir: mais la main de la justice humaine devait s'appesantir encore plus rudement sur lui.

La figure du capitaine Pierre de St. Luc était calme, sérieuse et solennelle, un peu pâle par l'effet de la fatigue qu'il avait éprouvée. La multitude se recula pour lui faire un passage, et il s'avança lentement vers le banc des avocats, où M. Préau lui fit apporter une chaise.

Ceux qui ne connaissaient pas le capitaine, demandaient quel était ce personnage qui créait une si grande sensation. Ceux qui le connaissaient, répétaient son nom à haute voix. L'excitation et le tumulte étaient à leur comble; et les huissiers ne pouvaient plus réussir à imposer le silence et à rétablir l'ordre. Le juge allait suspendre la séance, quand M. Préau fit signe de la main à la foule qu'il voulait parler.

—"Votre honneur, dit-il, et vous, messieurs, vous avez été frappés de surprise à l'apparition de M. Pierre de St. Luc, et vous aviez raison de l'être. Victime du plus diabolique et du plus inexplicable complot, on le fit passer pour noyé, et on substitua le cadavre noyé et l'on substitua le cadavre d'un autre au sien pour tromper les yeux du public. Je dis inexpliquable, car les auteurs de l'attentat paraissent avoir agi sans but et pour le seul désir de commettre un crime. Heureusement que M. de St. Luc a pu s'échapper des mains de ses meurtriers, qui maintenant sont tous.. tous peut-être entre les mains de la justice. Si vous avezété réjouis, si nous sommes tous heureux de le revoir au milieu de nous, venant recueillir une fortune qui lui appartient à tant de titres, il est ici un homme qui doit être bien heureux de revoir le fils de son meilleur ami, celui qu'il aimait à l'égal de son fils, comme son honneur le juge vient de vous le dire; un homme dont la douleur avait été si grande en apprenant la mort de M. de St. Luc, qu'il avoua à son honneur que la vie lui était à charge; un homme, que nous avons tous vu au jour des funérailles du prétendu M. de St. Luc, baigné dans les pleurs et plongé dans la plus amère des douleurs. Cet homme, c'est M. le docteur Rivard ! M. le docteur Rivard qui semble, en ce moment, tellement affecté par le bonheur de revoir le fils de son meilleur ami, qu'il peut à peine maîtriser la violence de l'émotion que lui a causé le plaisir de revoir celui qu'il désespérait de presser jamais sur son cœur, en souvenir de M. Meunier. Un excès de joie, comme un excès de douleur, est toujours dangereux; et ses effets sont souvent aussi violents ! M. de St. Luc ne peut, certes, qu'être infiniment reconnaissant envers M. le docteur Rivard, pour les sentiments d'affection et de bienveillance qu'il lui a témoignée en présence de son honneur M. le juge; et cela dans un moment où les paroles de M. Rivard ne pouvaient être dictées par l'intérêt, puisque c'était alors qu'il croyait, comme tout le monde, que M. de St. Luc était véritablement mort. Aussi m'est-il bien agréable de rendre au docteur Rivard, ce témoignage d'approbation que ses sentiments lui méritent à si juste titre. Et j'espère qu'on ne m'accusera pas d'être emporté au-delà des bornes d'une juste admiration pour ses vertus, si je saisis cette occasion de lui présenter, devant cette audience, la plus haute appréciation qu'un homme public puisse faire des qualités de M. le docteur Rivard."

M. Préau tenait à la main un papier soigneusement plié. Personne ne comprenait M. Préau, et chacun cherchait à lire sur sa figure, légèrement animée, si c'était encore une sanglante ironie ou un véritable témoignage d'approbation.

"Le docteur Rivard, continua monsieur Préau, peut prendre communication de ce document, ou, s'il l'aime mieux, le greffier en fera la lecture publiquement.

—Passez le papier au docteur Rivard, dit le juge.

M. Préau dit un mot à l'oreille d'André Lauriot, qui était derrière lui; après quoi il lui remit le papier, en lui disant, à haute voix de le porter au docteur Rivard.

Le docteur s'était levé pour recevoir le document. Le public était dans une attente fiévreuse.

Le docteur Rivard lut tout le document, sans qu'un muscle de sa figure trahit ce qui se passait dans son âme; son front ne se contracta pas, sa main ne trembla pas, son œil demeura ouvert. Son corps était droit, raide, immobile. Tous ceux qui l'entouraient éprouvaient une émotion pénible et avaient pitié de cet homme, qui avait éprouvé tant d'humiliations durant la journée. Enfin le docteur Rivard voulut parler, et il ne fit entendre qu'un cri rauque; sa tête se pencha sur sa poitrine, et il tomba, comme s'il eût été frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante !

Il venait de lire le mandat d'arrêt, que le juge de paix avait lancé contre lui.

CHAPITRE XXVI

L'EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE

Il est facile de s'imaginer le tumulte et la confusion qui siuvirent l'arrestation du docteur Rivard.

Le juge fut obligé de suspendre la séance pendent dix minutes, avant de procéder.Pierre de St Luc pria son avocat de voir à ce que le testament fut homologué, suivant sa forme et teneur, se sentant lui-même trop affecté et trop faible, pour pouvoir supporter la fatigue et la chaleur qui régnaient dans la salle.

—Je vais m'en retourner chez Mme Regnaud, lui dit-il, me reposer quelques instants; je vous attendrai dans une heure pour dîner avec moi; je vous prie de voir à ce que la petite cassette de maroquin rouge à clous jaunes, que je sais être chez le docteur Rivard, soit enlevée avant que cet homme puisse la détruire. Faites-moi le plaisir, en passant à la banque des Améliorations, de m'apporter le montant de ce *chèque*, en billets de cent dollars.

Le capitaine, en arrivant chez Mme Regnaud, la prévint qu'il avait pris la liberté d'inviter M. Préau pour dîner à trois heures et demie.

—C'est bien, mon enfant, lui dit-elle avec bonté; tu as bien fait. Veux-tu prendre une soupe, en attendant? Tu m'as l'air fatigué.

—Je n'ai pas d'objection; après quoi, je me jetterai sur mon lit, jusqu'à ce que M. Préau arrive.

—Comme tu voudras.

Le peu de temps que le capitaine dormit lui fit un grand bien. Il se baigna le visage dans de l'eau fraîche, et avait à peine réparé sa toilette, lorsqu'on vint lui annoncer que M. Préau était arrivé.

—Eh bien ! M. Préau, quelle nouvelle? lui dit-il aussitôt qu'il l'eût rejoint au salon.

—Tout est bien. Le testament a été homologué sans la moindre difficulté. Le docteur Rivard a été transporté chez lui, sous la garde de maître Lauriot et d'un autre constable; nous avons trouvé la petite boîte de maroquin rouge que Lauriot doit vous apporter tout à l'heure. Voici les vingt mille dollars que j'ai eues de la banque des Améliorations en billets de cent piastres, comme vous le désiriez.

—La banque n'a pas fait d'objections ?

—Pas du tout. On savait déjà votre résurrection; et d'ailleurs, j'avais avec moi l'ordre du juge sous le seing et sceau de la Cour des Preuves, de vous mettre en pleine et entière possession de tous les biens meubles et immeubles, généralement quelconques de la succession de monsieur Meunier. Voici l'ordre.

—Merci, M. Préau. Ayez maintenant la bonté de me dire combien je vous dois.

—Oh ! rien du tout, rien du tout, répondit-il en jetant, malgré lui, un coup d'œil sur la pile de billets de banques qui était sur la table. Ce n'est pas la peine, ce n'est pas la peine.

Le capitaine avait souri, en voyant la direction involontaire qu'avait pris le rayon visuel de l'avocat vers ces petits chiffons, dont la puissance magnétique exerce une si grande influence sur les destinées humaines, en dépit de la mésaventure du chameau qui se rompit l'épine dorsale en s'amusant à passer par le chas de l'aiguille ! Il savait de plus que M. Préau n'était pas riche, et d'ailleurs les avocats ne pêchent pas en général par un si grand désintéressement; et il comprit fort bien que M. Préau préférait baisser le choix à sa générosité, pensant bien ne rien perdre pour attendre.

—M. Préau, vous avez bien travaillé pour moi, et vous méritez d'être payé; je sais que les avocats ne travaillent pas sans cela. Peut-être préférez-vous avoir quelqu'autre ouvrage à faire pour moi, avant de me présenter votre mémoire; c'est bien, j'y consens. Vous serez mon avocat; et, pour retenue, permettez-moi de vous offrir ceci, lui dit-il en prenant dix des billets de banque; ça ne vous empêchera pas de faire votre mémoire, que vous me présenterez tous les trois mois.

—Je vous remercie, M. de St. Luc, lui répondit M. Préau, en prenant les billets qu'il mit dans son porte-feuille, pendant que le capitaine en faisait autant des autres.

Le capitaine et M. Préau s'assirent seuls à dîner; car Mme Regnaud et sa famille avaient, suivant leur habitude, pris leur repas à midi.

—Je vous ai prié, M. Préau, de venir dîner avec moi, lui dit le capitaine, aussitôt que la nappe eût été enlevée et le dessert servi, afin que vous m'aidiez à remplir, en ma qualité d'exécuteur testamentaire, les dernières volontés de mon bienfaiteur et père, M. Meunier. Je veux dès ce soir remettre à qui de droit les divers legs qu'il a faits et ordonnés dans son testament. Vous me donnerez votre avis et me guiderez dans l'exécution de mon devoir.

—Bien volontiers.

—Je vous retiens pour le reste de la journée.

—Je suis à vos ordres. Il serait bon que vous eussiez un notaire, pour dresser les actes et quittances dont vous aurez besoin. Si vous le désirez, je vais aller en chercher un.

—Ne vous donnez pas ce trouble; je vais envoyer Trim prier M. Magne de vouloir bien passer ici un instant.

Ils étaient encore à table, quand la négresse de la maison apporta au capitaine la petite cassette de maroquin rouge, en lui disant que le monsieur qui était venu le matin, demandait à lui parler.

—Allez dire à celui qui a apporté cette cassette de m'attendre; et faites entrer le monsieur.

(*A suivre*)

Page du Cultivateur

L'Industrie Laitiere

Extrait de l'ouvrage de M. Grisdale

DEUXIEME PARTIE

RACES DE VACHES LAITIÈRES

(Suite)

3. Le propriétaire possédant de grands capitaux, ayant l'expérience voulue dans l'élevage et l'alimentation, ou placé dans des circonstances telles que le succès parait très probable, pourrait, au commencement même des opérations, s'acheter un troupeau de race pure. Dans ce cas il serait généralement plus convenable de commencer avec quelques animaux de mérite supérieur qu'avec un grand nombre de bêtes de faible valeur, ou de valeur ordinaire. C'est là la troisième méthode et la moins sûre de toutes. De ces trois méthodes, mon expérience et mes observations me portent à recommander fortement la deuxième aux cultivateurs, aussi bien aux débutants qu'aux experts dans la production du lait, à moins que des conditions exceptionnelles n'indiquent, de façon à peu près certaine, que la troisième méthode sera probablement avantageuse à partir du début même.

LE TAUREAU DE RACE LAITIERE

Il serait tout à fait impossible d'établir un bon troupeau laitier sans employer un bon taureau de race. Inutile de compter maintenir le troupeau au maximum de productivité pendant un temps quelque peu prolongé sans un animal de ce genre à sa tête.

CHOIX DU TAUREAU

Le choix d'un reproducteur pour le troupeau est assez délicat. La conformation laitière, c'est-à-dire la conformation requise pour assurer au taureau les honneurs du ring d'exposition, n'est pas indication infaillible que l'animal est bon "raceur." Le moyen le plus sûr de connaître le taureau est de le juger par la production des vaches des deux côtés de sa famille. Il faut aussi, bien entendu, s'occuper de l'animal lui-même. Il ne faudrait jamais employer un animal d'une faiblesse marquée ou d'une conformation tout à fait défectueuse, même s'il venait d'ancêtres très bons laitiers. Ces individus sont plus sujets à perpétuer leur propre conformation défectueuse qu'à transmettre les aptitudes laitières de leurs ancêtres.

Nul éleveur qui se juge digne de ce nom ne devrait garder une vache dont il ne se soucie pas de connaître le relevé de production, ni chercher à vendre un taureau lorsqu'il n'a pas la preuve de l'aptitude laitière de ses ancêtres. Ces relevés de production se généralisent de plus en plus, mais ils n'ont pas encore atteint la place élevée qu'ils occuperont sûrement un jour dans l'estime du cultivateur. Le laitier qui achète un taureau sans se donner la peine de se renseigner sur la productivité de ses ancêtres et l'éleveur qui ne peut pas ou qui ne veut pas donner ces renseignements sont tousdeux coupables; non seulement ils se font tort à eux-mêmes, mais ils trahissent les intérêts de leur pays.

Celui qui veut acheter un taureau adulte ou d'un certain âge doit tout d'abord s'assurer que l'animal possède beaucoup de vigueur et de vitalité. Les signes qui dénotent un animal sain, robuste et vigoureux, sont une peau souple, un poil fin et soyeux, un œil clair, un front large, une forte encolure, une poitrine large et profonde et un bon passage des sangles. Il ne faut pas que la charpente de l'animal donne des signes d'empâtement ou de grossièreté. L'ossature est ouverte, lâche, le corps large et profond, les côtes bien arquées, indiquant l'aptitude à consumer beaucoup de fourrages. Les quartiers sont longs et assez larges; les pointes des fesses serrées sont un défaut. Les cuisses sont bien musclées mais peu recouvertes de graisse et l'entre-cuisses bien fendu. Le flanc est retroussé, laissant de la place pour un bon pis dans une vache de même conformation. Une allure dégagée et un aspect élégant sont des points très importants.

LES TAUREAUX ADULTES SONT LES MEILLEURS

Un très grand nombre de nos cultivateurs entretiennent des préjugés contre les vieux taureaux, et même contre les taureaux adultes. On ne saurait imaginer une coutume plus désastreuse que celle qui consiste à mettre plusieurs jeunes taureaux de suite à la tête du troupeau. Les pertes qui en résultent sont nombreuses. En premier lieu la progéniture d'un troupeau trop jeune n'est pas aussi vigoureuse que celle de l'animal bien développé et qui a ateint toute sa taille. En outre, au point dev ue de l'amélioration du troupeau, le changement continuel de reproducteurs enlève beaucoup à l'uniformité du type et aux marques distinctives qui caractérisent tous les troupeaux dignes du nom de 'troupeau d'élevage."

Quant à l'influence de l'âge sur l'aptitude procréatrice du taureau on peut dire qu'elle est plutôt bonne que mauvaise, jusqu'à un âge assez avancé. Nous avons tenu, à la ferme expérimentale, des taureaux de diverses races jusqu'à l'âge de 8 ou 10 ans, et ces taureaux ont donné très bonne satisfaction jusqu'au dernier moment, produisant invariablement des veaux forts et bien développés. L'auteur connait des taureaux de 10, 11 et même 12 ans qui donnent encore une bonne progéniture.

On prétend parfois que les vieux taureaux sont vicieux et de traitement difficile. Parfois cette objection est bien fondée, mais on pourrait presque toujours y remédier en donnant au taureau beaucoup d'exercice. Le travail sur un manège, la traction d'un véhicule quelconque, l'exercice dans un enclos spacieux, tout ceci contribuera pour beaucoup à adoucir son caractère, sans parler de l'amélioration qui en résultera dans son aptitude à la reproduction.

La question de savoir jusqu'à quel point un taureau peut être employé dans le même troupeau est extrêmement importante. Règle générale, dans un troupeau de vaches de race, il n'est pas à conseiller d'employer un taureau sur sa propre progéniture. Il peut arriver cependant — par exemple quand on veut fixer certaines caractéristiques désirables—que l'emploi du taureau sur l'une des bêtes les plus convenables, c'est-à-dire des plus robustes de sa progéniture, soit à tolérer ou même à recommander. D'autre part dans les troupeaux métis, surtout ceux composés de vaches à caractères dissemblables, le taureau peut fréquemment servir ses propres génisses avec les résultats les plus satisfaisants. Dans ces circonstances, l'infusion du sang entièrement neuf du reproducteur est susceptible de donner de la vigueur à la progéniture, de provoquer son développement, et l'on peut, sur cette progéniture plus vigoureuse, employer de nouveau, sans risques, le même reproducteur pour obtenir une proportion ausi forte que possible de son sang dans les femelles du troupeau que l'on désire améliorer.

L'auteur a vu ce genre d'élevage suivi en plusieurs circonstances et l'a essayé lui-même, avec de bons résultats, sur son propre troupeau. On prétend souvent que ces croisements donnent naissance à des bêts faibles, mais ceci n'est vrai que lorsque les femelles sur lesquelles on opère présentement des défauts singulièrement prononcés.

Dans le choix des taureaux il faut avoir soin de prendre des animaux d'un même type car ce n'est que de cette manière que l'on peut arriver à obtenir un troupeau uniforme et supérieur; il faut également toujours tenir compte des défauts que l'on désire corriger, et choisir un reproducteur particulièrement développé dans ces parties où le troupeau ou quelques animaux du troupeau sont faibles. Tout ceci naturellement ne doit pas nous faire oublier le but vers lequel nous devons sans cesse tendre: améliorer l'aptitude laitière de la race et plus particulièrement du troupeau en question.

Si tous les Jeunes Gens voulaient s'occuper d'Agriculture, quels Riches Seigneurs ils feraient plus tard.

Age de la population. Le bulletin du Recensement, qui vient de paraître, traite de l'âge de la population, dans une brochure de 34 pages, contenant six tableaux. Ceux-ci démontrent que la plus grande proportion des jeunes hommes et des jeunes femmes se trouve dans les provinces de l'ouest ; ainsi, tandis que la proportion pour 1,000, des gens entre 20 et 44 ans est, dans tout le Canada, de 385, elle est en Colombie-Britannique, de 533, en Alberta, de 458, en Saskatchewan, de 451, et au Manitoba, de 417. La proportion diminue à mesure qu'on avance vers l'est jusqu'à l'Ile du Prince-Edouard où elle est de 311. Le fait que sur 1,000 personnes dont on connait l'âge, 813 ont moins de 45 ans, prouve que le Canada est principalement un pays de jeunes gens. Ce résultat est dû à la grande immigration qui se produit annuellement dans cette contrée.

A Nos Abonnés en retard

Nous invitons nos lecteurs à nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement.

Nombreux Colons en Route pour l'Alberta

De fort contingents de colons Canadiens-Français sont en route pour l'Alberta. — L'Excursion du R. P. Normandeau.

Boston. — Un certain nombre de Canadiens-français établis depuis de longues années à Fall River et à New Bedford, vendent actuellement leurs propriétés pour aller s'établir dans l'Alberta. Les initiateurs de ce mouvement d'émigration vers l'Ouest sont MM. Pierre LaBercque et Edouard Pépin. Ces messieurs sont revenus récemment d'un long voyage dans l'Ouest canadien et cette région leur a causé une impression si favorable qu'ils ont immédiatement décidé de venir s'y établir en amenant un bon nombre de leurs compatriotes.

Montréal. — Le Révérend M. Normandeau est parti ce soir pour l'Ouest avec un fort contingent de colons qui vont s'établir au sud du Lac LaBiche, Alta.—*Courrier de l'Ouest.*

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 *hrs*
Les matinées à 2.30 *hrs.*

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Soumissions

DES Soumisisons cachetées seront reçues jusqu'à midi, le 30 avril, 1914, pour la construction d'un pont en fer sur la Rivière Seine à Ste. Anne des Chênes.

Les plans et spécifications peuvent être vus au Département des Ingénieurs, Bâtisse du Parlement, Winnipeg. La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée. Adressés toutes soumission à

G. E. LARUE,
Sec.-Trésorier.
Municipalité Rurale de Ste. Anne.
Ste. Anne, Man. 24-25

N'oubliez pas que l'imprimerie du MANITOBA est outillée pour faire toutes sortes de travaux d'impressions. Satisfaction garantie.

L'Arche de Noe

Noë trouva moyen
De mettre dans son arche
Outre sa femme et tout son bien
Tout ce qui rampe, vole, ou marche ;
Ça va !
Il y mit ses trois fils,
Il y mit ses trois brues
Et des cieux obscurcis
L'eau qui gonflait les nues
Crèva.

Soulevé par le flot,
Le bateau se promène
Et dans ses larges flancs bien clos
Noë dort et le vent le mène :
Mais ouais !
Jouit-il bien longtemps
De cet heureux bien-être ?
Il dut passer son temps
Parmi les siens à mettre
La paix.

Non, la mère Noë
Passant avec ses brues
Un long mois vraiment fortuné,
Ce sont choses bien inconçues :
Oh ! mais,
Noë dut s'en mêler,
Apaiser les querelles ;
En maître il dut parler
Pour empêcher en elles
Des faits !

Voyez-vous chat et chien
Se passant fantaisie
De se comporter vraiment bien !
Les poulettes sans jalousie !
Ah ! bon !
Le paon avec les geais
Le butor et la pie
Aimables et très gais
Vivant en compagnie ?
Ah ! non !

Et le seigneur lion
Invitant en famille
A diner chez lui le mouton
Et celui-ci venant tranquille
S'asseoir
Au banquet fraternel,
Et jurant au champagne
Un amour éternel
Au roi de la montagne !
Va voir !

Et messire élephant
Grattant de sa défense
En véritable bon enfant
Le vieux sanglier sous la panse ;
Ou bien
Le boa constrictor
Tout près de la gazelle
Couché ; ou bien encor
sifflant d'amour pour elle ?
Non rien !

Noë dut au baton
Recourir j'imagine
Pour faire règner le bon ton
Parmi les siens dans sa machine
Souvent.
Tout pays sans prison
N'aura jamais sagesse
Tout maître de maison
Doit être sans faiblesse
Vraiment !

J. M. A. JOLYS.

Sur la mer des Indes,
7 mai 1910.

UN PHYSIONOMISTE

Un ceorrespondance particulière vient de m'apprendre la mort dans son lit, bien tranquillement, ce qui n'arrive pas toujours en son pays, aux hommes de sa profession, d'un magistrat russe que j'ai connu jadis et qui fut mis en disgrâce pour une cause bien singulière. J'ai dû, tant qu'il a vécu, garder le silence, bien que l'anecdote fût curieuse. Aujourd'hui, je n'ai plus les mêmes raisons de me taire. Je me contenterai, pour des motifs qui seront aisément compris, de changer le nom qu'il porta. Celui qui paraîtra ici est de mon invention. Mais l'aventure est absolument authentique.

M. Wladimir Ossipof avait acquis dans sa province, la réputation d'un magistrat intègre et distingué. Rigoureux aussi, et il n'était point sans avoir ordonné la déportation de beaucoup de gens: mais cela sans doute était nécessaire. Il faut considérer les choses comme elles sont et ne point lui en vouloir : dans un pays troublé, un juge qui sévit contre les fauteurs de désordre, ou même, pour tout dire, contre les adversaires du gouvernement, a autant de chances, exactement, de mourir d'un coup de revolver, d'un éclat de bombe ou d'une saignée faite au couteau, que ses adversaires eux-mêmes de périr d'une façon tragique. Et cela prête à l'un comme aux autres une auréole assez romantique.

Une fois descendu de son siège, d'ailleurs, Wladimir Ossipof était un excellent homme. Il aimait sa mère, sa femme et ses enfants comme tout le monde, il aimait aussi ses chères études. C'est assez l'habitude des magistrats, par tout pays, d'avoir "un dada." Jadis, les nôtres traduisaient Horace. Celui-ci appartenait à l'école scientifique: il s'adonnait à l'anthropologie. Et à force de mensurer et d'examiner des crânes, il prétendait être arrivé à une extraordinaire mémoire des physionomies.

—Je n'oublie jamais, disait-il, une personne que j'ai vue une fois. C'est comme si j'avais tous les dossiers de M. Bertillon dans la tête.

Or, voici qu'un jour il reçut, dans la ville où il siégeait, une dépêche de St-Pétersbourg. Le ministre de la justice lui faisait l'honneur de le vouloir consulter sur une question grave. Il prit le train le jour même, assez satisfait, je le suppose, de sa propre importance. Et il n'était pas plutôt assis dans son compartiment de première classe qu'une figure placée en face de lui le frappa.

—Je connais cet homme ! pensa immédiatement l'éminent juge-anthropologiste. Dolcihocéphale, châtain, yeux verts, léger prognathisme indiquant le métissage d'une race nordique avec un rameau mongol oriental, très probablement. Figure remarquablement intéressante.

Et tout cela fit qu'il adressa, fort involontairement à ce personnage, un petit signe qui pouvait, à la rigueur, passer pour un bienveillant salut. Le personnage eut l'air un peu embarrassé, puis répondit par une autre inclination de tête, comme quelqu'un qui songe : "C'est ennuyeux, mais il le faut bien !" A cet instant, le juge s'aperçut qu'il "reconnaissait" parfaitement ce voyageur, mais qu'il lui était absolument impossible de se rappeler "qui c'était." Car ce sont deux opérations d'esprit bien différentes. Et tout le monde connaît l'angoisse mentale qui vous pénètre quand on arrive à la première, sans pouvoir accomplir la seconde.

"Il faut absolument que je me rappelle son nom, songea le juge. Cette amnésie est inquiétante !"

Le seul moyen de se rappeler le nom du voyageur était de le lui faire dire, et par conséquent d'entamer la conversation avec lui, bien que, on ne sait pour quelle cause, il n'y parût pas très disposé. Mais le juge fut charmant. Et d'abord, il se nomma: "J'ai déjà eu l'honneur, il se semble.."

Parfaitement. L'autre aussi avait eu l'honneur. Mais il n'en dit pas davantage. Ceci déconcerta légèrement le juge et son angoisse mentale augmenta.

—Je vais à Pétersbourg ! fit-il.

L'autre allait aussi à Pétersbourg. Comme indice pour découvrir son nom de famille, c'était plutôt faible.

Alors Wladimir Ossipof expliqua pourquoi il allait à Pétersbourg. C'était, vous le comprenez bien, dans l'espoir que son compagnon de route répondrait à cette confidence par une autre. Mais il n'en fut rien.

L'inconnu, ou plutôt le demi-reconnu, se montra un causeur charmant, disert, informé, érudit, mais bien trop modeste pour parler de lui.

"Ceci même, se dit le juge, prouve qu'il est ún parfait gentleman. Mais il exagère un peu trop la réserve britannique.... Voici l'heure du dîner: si je lui offrais une bouteille de champagne dans le wagon-restaurant ? Cela, sans doute, lui délierait la langue."

Le juge offrit donc une tasse de café, des cigarettes, puis le champagne. Le voyageur ne se montra pas insensible à l'attention et rendit une autre bouteille de champagne. Mais ce fut tout ce qu'il rendit, si j'ose employer cette expression. Cela ne l'empêche pas, d'ailleurs, d'être un convive tout à fait ogréable.

Arrivé à Saint-Pétersbourg, sur le quai même de la gare, Wladimir Ossipof eut une idée suprême :

—Echangeons nos cartes, cher monsieur, dit-il.

Et, le premier, il lui tendit la sienne. Mais, à sa grande stupeur, il vit son compagnon de voyage, sans daigner même regarder ce morceau de bristol, sauter sur sa valise et filer comme s'il avait eu le diable à ses trousses.

"Etrange !" songea le juge.

Puis il se rendit à l'hôtel pour attendre l'heure de son rendez-vous avec le ministre de la justice et se mettre en tenue. L'Excellence le reçut à la fin du jour.

Mais quel accueil ! L'infortuné Wladimir Ossipof n'y comprenait rien. Le ministre le regardait de cet œil professionnel qu'il connaissait bien, de cet œil qu'on ne réserve qu'aux accusés !

—Excellence !.... balbutia-t-il, j'ai l'honneur..... Vous m'aviez convoqué, Excellence ?...

—On vient de tuer le préfet de police, dit brusquement le ministre.

—C'est un grand malheur, répondit le magistrat avec componction. Mais, hélas ! nous sommes tous sur la brèche...

—Et celui qui l'a tué, poursuivit le ministre, c'est le terrible Dimitri Fédorovitch, que vous aviez vous-même condamné au domicile forcé dans la ville dont vous aviez la charge. Or, c'est vous qui l'avez conduit à Pétersbourg: par quelle trahison ?

—Moi ?

—Vous. Il a voyagé avec vous, dîné avec vous dans le wagon-restaurant; c'est grâce à vous qu'il n'a pas été arrêté. Nos hommes, qui le surveillaient, ont cru que vous vouliez le cueillir vous-même. Et, au saut du train, il est allé abattre le préfet de police, d'un coup de revolver !... J'accepte votre démission. Je vous prie cependant de rester à la disposition de la justice, car tout cela est bien étrange, en vérité, bien étrange !

Ce juge si physionomiste avait voyagé trente-six heures avec un de ses anciens condamnés sans le reconnaître. Mais c'était cependant un physionomiste, car il est bien certain qu'il n'avait pas eu tort de croire qu'il l'avait déjà rencontré quelque part.

PIERRE MILLE.

Chronique de la Province

SAINT-PIERRE

Très intéressant à Saint-Pierre, le dimanche des Rameaux !

La bénédiction des rameaux qui immédiatement sont distribués dans toute l'église. Et la procession au milieu du frémissement des palmes tenues en main par tous les fidèles. Le chant du *Gloria laus et honor* qui rappelle l'entrée triomphale de Notre Seigneur à Jérusalem, avec la procession qui entre et s'en va lentement se déroulant jusqu'au sanctuaire au milieu des reflets d'or des palmes; puis le chant de la passion si imposant avec la sobre mélodie de l'historien, le chant queque peu emporté de la foule et la mélopée grave qui donne les paroles du Christ. Il faut trois prêtres pour rendre ce chant qui va au cœur. Nous avons eu le bonheur de l'entendre cette année.

Le jeudi Saint les fidèles se sont pressés par centaines à la sainte table et l'église était pleine à l'office de dix heures. L'église était presque pleine encore le soir au chant du *Stabat*. Le R.P. Loriau, nous a donné avant la prière du soir un beau et substantiel sermon sur l'Eucharistie.

C'est le R.P. Loriau encore qui nous a donné le sermon de la passion le vendredi Saint; l'église était pleine encore à l'office du matin et beaucoup de monde assistait aussi au chemin de croix solennel à trois heures.

C'est monsieur le Curé qui a fait n entier l'office si long, mais si eau du samedi Saint. Les frères vaient la visite de quelques-uns les leurs ce jour-là et leur conours a été très apprécié pour les hants des offices.

—Si le beau temps continue, les mences vont commencer la semaine prochaine. Comme à peu rès tout le monde se trouve avec terrain tout prêt à recevoir la seence les travaux se feront très te.

—Les garçons du collège doint nous donner une séance très téressante lundi soir; tout le onde est anxieux de les applau-

—Cette belle semaine s'est terînée par ce beau grand jour de ques magnifiquement fêté. A te occasion l'église avait ses plus les parures et les décorations de ıtel ont surpassé tout ce que ıs avons eu jusqu'alors. M. le ré Jolys à chanté la messe assislu R.P. Loriau, comme diacre le M. l'abbé L. Hella, comme s-diacre. Le sermon de cirstance fut donné par le Rév M. ıré Jolys qui, comme toujours éveloppé son talent oratoire. Dans l'après-midi un superbe t nous a été donné pour couner cette belle fête de Pâques. magnique *O Salutaris* nous fut ıté par un frère Mariste, en e à Saint-Pierre et un de ses rères touchait l'orgue. Merci us ceux qui se sont donné la ı pour rehausser la solennité jour et nous en faire jouir.

MARIE-JEANNE.

ST. JEAN-BAPTISTE

ı fête de Pâques a été célébrée vec grande pompe.

ı messe fut chantée par M. ée A. Roy, du Séminaire de t-Boniface, assisté de M. le St. Arnaud, diacre et M. aies, sous-diacre. Le sermon rconstance nous a été donné 1. l'abby Alh. Sylvertre, du ge de Saint-Boniface. Il avait comme texte ces paroles : *xit, non est hic, Alleluia.* Il ssuscité, il n'est plus ici, al-. Pendant plus d'une demie- il nous a charmé par sa paloquente, en nous développsi bien la Résurrection du ur en elle-même, ses causes, avantages qui en résultent nous. A plusieurs reprises il a été démontré par des preuıanifestes et convaincaintes ı résurrection est le fondeinébranlable sur lequel rea doctrine catholique et toute croyance. A vêpres, notre fficiait assisté de MM. les aboy et Sylvestre. *lii et filiae*, fut très bien ren- r M. St. Amant, de cette pa-

gue était tenu par Mlle St. t, nièce de M. le Curé.

es cultivateurs commencent emailles. Il fait très beau, s champs sont à peu près

s avons eu beaucoup d'ées ici pour les fêtes de Pâplusieurs sont allés saluer uré de la paroisse ainsi que tres étrangers qui étaient de s au presbytère.

uelques familes da la prode Québec sont venues s'élans la paroisse depuis quelnps. Bienvenue à tous.

Communiqué.

LA SALLE

s'est éteinte doucement, ouble, sans frayeur aucune. l'on part pour une prome- Sans secousse l'âme inno- abandonné son corps fra- C'est qu'elle était pure la pertence et que le poids de ses nées lui était léger.

La mort frappe à tout âge. La famille Anselme Lapointe pleure présentement son plus jeune enfant, décédé le 4 avril après une courte maladie.

Les élèves de l'école du village de LaSalle, à laquelle elle s'est rendue quatre jours avant sa mort, ont voulu donner à leur compagne une preuve de leur affectueux souvenir en faisant chanter une grand'messe pour le repos de son âme.

Hortense ! au milieu de tes jours de gloire, n'oublie pas ceux qui t'ont véritablement aimée sur la terre !

—Les cérémonies de la semaine sainte ont été très édifiantes à La Salle. Personne ici n'a regretté l'éclat des pompes des grandes églises ni les splendeurs des cathédrales. L'heure sainte du Jeudi Saint a été spécialement touchante. Avec une voix vibrante et des nuances d'expression réellement artistiques, M. Arsène Daoust a fait entendre un superbe morceau de chant de composition canadienne. "Douleur ! douleur !" chantait l'expressive voix, et un frisson ému passait sur l'auditoire. "Douleur à toi, peuple coupable," et les têtes instinctivement se courbaient sous un sentiment de pieuse contrition. "Pardonne au nom de tes dernières larmes," continuait le chantre idéal, et les fronts se relevaient confiants." Pardonne au nom de ta tristesse et de ton abandon," et la paix recvenait sur cette foule agenouillée, qui, elle aussi, avait des douleurs et des larmes à offrir au divin Agonisant.

Vendredi, sermon de la Passion. Samedi, malgré la longueur de l'office, l'église était remplie— les hommes étaient en grand nombre.

Le jour de Pâques, l' "Hoae dies" retentit clair et sonore sous les voûtes de l'église, revêtue de sa plus belle parure. Depuis le chant de l'Alleluia, la joie régnait dans l'atmosphère. A l'offertoire, M. Orias Rochon, de sa voix souple et douce, toujours entendue avec plaisir, a entonné un chant de la Résurrection fort apprécié.

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE.

Paques a la Cathédrale

Comme toujours la Fête de Pâques a été célébrée avec grande pompe à la cathédrale.

Le matin, une foule nombreuse de communiants a rempli l'immense vaisseau et a assisté aux messes de six heures et de sept heures et demi.

La grand'messe a été chantée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque; Sa Grandeur avait comme prêtre assistant le R.P. Lecoq, O. M.I., les diacres d'honneur étaient M. l'abbé Deslandes, supérieur du Petit Séminaire et M. l'abbé Picod, vicaire à la cathédrale; diacres d'office, M. l'abbé Leroux et M. l'abbé Brodeur; maître de cérémonie, M. l'abbé Alexandre Lambert.

Au chœur, Sa Grandeur Mgr Béliveau, curé de la cathédrale et le doyen du clergé, le R.P. Dandurand, O.M.I.

Le sermon du jour a été fait par le R.P. Lortie, un des prédicateurs de la retraite. L'éloquent orateur a célébré brillamment la Résurrection triomphante, source de la Foi et de l'Espérance des chrétiens.

Le chœur de la cathédrale et l'orchestre LaVérendrye ont fait une musique solennelle. M. Albert Bètournay tenait l'orgue et M. le professeur Salé dirigeait les chantres, superbement exercés.

La décoration de l'église a été fort admirée; le maître-autel resplendissait de lumières; il était orné de vert, de blanc et de rose. Les plafonds et les murs avaient été revêtus de banderolles et d'oriflammes. Les huissiers d'honneur ont rempli leur fonction avec leur tact et leur empressement habituel.

A l'issue de la messe, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque s'est avancée vers les marches du chœur et a souhaité une heureuse fête de Pâques à ses ouailles. Discours de quelques minutes seulement, mais si paternel, si touchant, si émouvant. Nous parlons ailleurs de cette allocution.

* * *

A vêpres, la maîtrise rendit excellemment les admirables vêpres en faux-bourdons; aussi un magnifique salut du Saint-Sacrement. Nos félicitations et nos remerciements à nos musiciens.

* * *

Pendant toute la semaine Sainte, la cathédrale s'est remplie de fidèles à chaque office.

Le sermon du Jeudi Saint, sur l'Eucahristie a été fait par le R.P. Lortie; celui du Vendredi Saint, par le R.P. Laflamme. Nos deux missionnaires ont été fort appréciés.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead —y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. COREY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



Soumissions

DES Soumisisons cachetées, adressées au soussigné, et portant sur l'enveloppe "Soumisison pour l'érection des bâtisses du fermier sur la réserve de Sandy-Lake, agence Carlton, Saskatcrewan," seront reçues jusqu'à midi, le 27 du mois d'avril 1914.

Les plans et les devis pourront être vus aux bureaux des Terres du Gouvernement à Prince-Albert, Sask., et au bureau de M. Thomas Borthwick, l'agent des Sauvages à Mistawasis, Sask.

Ces plans et devis peuvent être aussi obtenus sur demande au Département des Affaires Indiennes à Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p.c. de la somme totale de la soumission, payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie, et confisqué dans le cas ou la ou les personnes soumissionnant refuserait de signer le contrat, ou négligerait d'achever le stravaux selon les conditions du contrat.

Les bâtisses devront être achevées pour le 15 du mois d'août 1914.

DUNCAN SCOTT,
Aide surintendant général des Affaires des Sauvages.
Département des Affaires des Sauvages.
—58740 Ottawa, le 27 mars 1914.
23-25

Prière à nos correspondants de nous adresser leurs communications au plus tard le lundi, et de n'écrire que sur un seul côté du papier.

Si vous avez une propriete a vendre, annoncez-la dans "Le Manitoba", et vous trouverez un acheteur.

RECEPTION

Il y aura réception, dimanche prochain de 4 heures ½ à 7 heures, chez Mme Lambert, rue Dumoulin, en l'honneur de son fils, M. l'abbé Alexandre Lambert, qui sera ordonné prêtre le même jour.

Chez Nous ET Autour de Nous

Lundi dernier les Dames Patronnesses de l'hôpital ont donné, à l'institution, une réception à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. L'adresse de bienvenue a été lue par Madame Théophane Bertrand. Un grand nombre de dames étaient présentes. Sa Grandeur Monseigneur Béliveau et Monseigneur Dugas et plusieurs membres du clergé accompagnaient Monseigneur l'Archevêque. Plus tard dans l'après-midi, Monseigneur est parti pour St. Norbert où, en compagnie de Sa Grandeur Monseigneur Béliveau et Monseigneur Dugas, des révérends pères Laflamme, Lortie et Lecoq, etc., il a été l'hôte de M. l'abbé Cloutier pendant qeulques heures.

Un feu s'est produit dimanche aux entrepôts de la Dominion Produce Company. Il s'y est perdu environ pour $3,500 d'œufs. Au printemps les poules se chargeront vite de réparer de pareilles pertes!

Thomas S. Kitson, de Macdonald, de la région de Portage la Prairie, a commencé à semer, jeudi dernier. C'est, croyons-nous, la première semence mise en terre cette année. Si le soleil continue, d'ici quelques jours la plupart de nos cultivateurs seront à l'ouvrage dans les champs. Les grands vents de la semaine dernière, si désagréables qu'ils étaient, ont fait un bien incomparable aux prairies, qu'ils ont asséchées.

On vient de signaler la présence de nouveaux défonceurs de coffres-forts, à Winnipeg. Ces *messieurs* n'ont trouvé que du papier.

Percy Hagel et John Westlake ont été transportés au pénitencier de Stony Mountain, lundi dernier.

La compagnie des tramways vient d'opérer de grands changements dans l'itinéraire de ses voitures à Winnipeg. Ça prendra quelques jours avant de se reconnaître.

Les permis de construction au 15 avril sont plus considérables qu'ils n'ont jamais été dans le passé.

Il y a encore douze cas de picote dans l'hôpital isolé de Winnipeg. Tout sera fini bientôt cependant.

MM. J. P. O. Allaire et Jos. T. Dumouchel ,partiront samedi prochain pour un voyage de quelques mois en Europe. Bon voyage.

Le ministre des Travaux Publics vient de faire des arrangements avec le Canadian Northern afin de pouvoir se servir des poteaux de télégraphe de la compagnie, dans certains districts, pour y poser le téléphone Etat. Plusieurs de ces districts sont très importants, mais ont été trop récemment colonisés pour pouvoir supporter la dépense qu'entraînerait la pose de poteaux nouveaux. Le téléphone du gouvernement pénètre maintenant dans la plupart des endroits de la province. C'est un bienfait considérable pour les populations rurales.

On nous prie d'annoncer qu'il n'y aura pas d'exercice de chant pour le Cœur de la Cathédrale cette semaine. Vendredi le 24 avril à 8.30 p.m, assemblée spéciale pour affaires importantes. Tous les membres sont priés d'être présents à cette réunion.

M. C. E. Kiser, le gérant de la J. J. Case Co'y., à Weyburn arrive du Wisconsin. Il rapporte que des centaines de cultivateurs américains laisseront cet état durant l'année pour venir s'établir dans l'Ouest canadien.

Le nom de Percy Hagel vient d'être retranché de la liste des avocats.

La température était superbe à Pâques: beau soleil, claire journée. Beaucoup de promeneurs et beaucoup d'élégantes toilettes.

Les deux piliers est du pont Provencher sont terminés. Les entrepreneurs se préparent à attaquer les deux derniers piliers qui restent de la rivière; ils vont bon train. Ce sont des hommes de grande compétence.

Nos lecteurs ont remarqué sans doute qu'ils ont dû découper les pages du *Manitoba* mercredi dernier pour parvenir à nos pages d'intérieur. C'est que le moteur de notre machine à plier et découper a pris feu quelques minutes avant l'impression du journal. Tous les exemplaires destinés à Saint-Boniface et Winnipeg ont dû être pliés à la main—ce qui veut dire que le personnel entier de l'atelier a dû se mettre à cette besogne. Nos lecteurs ont pu avoir leur journal avant six heures.

Edmonton, vient d'avoir son *Horse Show*. C'était une inauguration. Gros succès.

Demain soir au Royal Alyexandra, grand banquet des Catholiques de l'Ouest.

Le Winnipeg Industrial Bureau organise un voyage d'hommes d'affaires dans l'ouest. Soixante et quinze voyageurs laisseront Winnipeg le 19 mai et se rendront jusqu'à la Colombie Anglaise. Cette excursion durera huit jours.

La glace de la rivière Rouge s'en va tranquillement. Il n'y a aucun danger d'inondation, à moins de pluie. La débacle s'est produite aux dates suivantes ces quelques années :

1904	Avril 22
1905	Avril 2
1907	Avril 25
1908	Avril 14
1909	Avril 16
1910	Mars 25
1911	Avril 19
1912	Avril 13
1913	Avril 5

La Winnipeg Fur Company établira une ferme de renards argentés près du Lac du Bonnet. On placera immédiatement sur cette ferme des renards éleveurs au montant de $300,000. Voilà une excellente initiative. On devrait tenter une expérience dans quelqu'une de nos provinces françaises. C'est une industrie très payante.

Le dernier numéro de la *Dun's Review*, l'organe de l'agence commerciale bien connue, est très optimiste au sujet du Canada. Les affaires s'annoncent toujours meilleures et l'argent devient plus abondant. C'est encore le Canada que la crise mondiale à le moins effleuré.

La municipalité de Saint-Vital construira cette année un grand nombre de trottoirs en ciment; aussi des canaux d'égoût en quantités assez considérables. De plus, le conseil a passé un réglement interdissant la pose de tentes de campeurs à plusieurs endroits de la municipalité, car on sait que chaque année les bords de la rivière Rouge sont pointillés de ces installations provisoires.

La navigation sur les lacs va s'ouvrir bientôt. Le C.P.R. accepte déjà dans l'est du fret en destination de l'ouest par voie d'eau tout aussi bien que par voie de terre.

M. et Madame Whitney, ainsi que Mademoiselle Flore Hogue, de Ashern, Man., sont en visite chez Madame Elie Genthon, rue Masson.

M. J. P. Daoust, administrateur du *Patriote de l'Ouest*, de Prince Albert, est en voyage à Winnipeg et Saint-Boniface.

C'est le temps pour les chauffeurs de prendre leurs licences pour les automobiles. Jusqu'ici 2,500 licences ont été accordées dans la province; il en reste en tout 7,000.

Les agents d'immeubles de Winnipeg et de Saint-Boniface reprennent confiance plus que jamais. Avec l'approche de la chaleur et la construction qui recommence, la physionomie générale des affaires s'améliore notablement.

Mgr Mathieu, évêque de Régina, partira pour Rome, à la fin du mois d'avril, pour y accomplir son voyage *"ad limina"*.

Vendredi et samedi au Théâtre Walker l'opéra "Dorthy"; la semaine prochaine une troupe anglaise jouera trois différents drames. Le chef de la troupe, M. Martin Harvey annonçant sa première visite à Winnipeg promet une représentation analogue à celle de Londres. Les billets seront en vente vendredi de cette stmaine à 10 heures a.m.

Mardi prochain MM. les Artisans Canadiens-français auront une assemblée spéciale à l'occasion de l'inauguration de leur nouveau local, dans la salle de l'Union Canadienne. Il y aura partie de cartes pour de magnifiques prix.

Soyez nous présents à la salle de l'Union Canadienne, avenue Provencher, mardi soir à 8 heures 30 p.m.

Il y avait hier, magnifique soirée au Juniorat des RR. PP. Oblats, avenue Provencher.

Par ordre du Commissaire des Services Publics, on ne pourra plus monter les chiens dans le tramway—pas même dans le vestibule ! Les pauvres !

Une nouvelle société de construction vient d'être incorporée, sous le nom de la "Manitoba Construction Co., Limited." Elle a pour but l'achat de fermes, terres à fruits, mines, pâturages et terres à bois, la construction de bâtisses sur les dits terrains ou leur transfert. Les directeurs de la Compagnie sont: MM. Claude Buffet, Paul Grand, Gustave Cottenier et P. Simonot.

Hier soir, à l'école technique de Lord Kelvin, M. Nathaniel Butler, éminent conférencier de l'Université de Chicago, parlant des arts avec une profonde connaissance, loua hautement les talents artistiques de Mademoiselle Marjorie Barrack, de Norwood. Les succès remportés par cette artiste distinguée sont aussi tout à l'honneur de M. Camille Couture, le sympathique professeur de violon, dont Mlle Barrack est l'élève.

Au Canada la consommation des œufs a augmenté considérablement. En 1911 la moyenne était de 11.8 douzaines par tête; aujourd'hui elle est de 17.39 douzaines par tête. Cette augmentation est générale dans les villes aussi bien ou'à la campagne. C'est pourquoi le Canada, qui exportait des œufs, doit maintenant en importer. Cet état de choses offre aux cultivateurs une belle occasion d'augmenter leurs revenus en se livrant de plus en plus à l'élevage de la volaille. Chaque cultivateur devrait avoir au moins cent poules.

Un Mot

Si l'anonyme *Lorrain* — toujours des anonymes, hélas !— veut signer son nom, nous ferons quelques observations à l'article qu'il a publié dans *La Liberté* du 14 avril.

C'est bien malheureux de tant dénoncer l'esprit de parti et d'être soi-même si mordu de parti-pris. C'est bien malheureux aussi de tant parler de bravoure et de courage, et de se dissimuler dérrière un nom de plume.

Sachons faire de la Réclame

Un journaliste allemand a étudié les annonces insérées dans les journaux.

D'après lui, pour obtenir un résultat, une annonce doit être publié au moins "dix fois de suite" et si possible à la même place. Les effets se succèdent alors de cette manière :

Première insertion: le lecteur ne voit même pas l'annonce;

Deuxième insertion: il la voit mais ne la lit pas;

Troisième insertion: sa curiosité est piquée, il la lit;

Quatrième insertion: le lecteur remarque le prix de l'article annoncé;

Cinquième insertion: il remarque cette fois l'adresse de la maison où se vend l'article;

Sixième insertion: il parle de l'annonce à sa femme;

Septième insertion: il se propose d'acheter l'objet annoncé;

Huitième insertion: il l'achète.

Neuvième insertion: Il parle de l'annonce à ses amis.

Dixième insertion: il parle de nouveau de l'annonce à ses amis lesquels en font part à leurs femmes. En sorte que la famille de chacun des amis est instruite et si les insertions continuent, les effets sont ceux de la boule de neige, le succès est complet.

Colonie Belge

Très nombreux furent les Belges qui répondirent à l'appel de MM. Rodts et Paoli, organisateurs du charmant concert qui eut lieu, lundi dernier, dans la salle des fêtes de l'établissement Raeymaeckers, à Norwood, la salle était comble. Les artistes amateurs furent tous à la hauteur de leur tâche et méritèrent à juste titre les applaudissements et les rappels qui ne leur furent pas ménagés.

Remarqués dans la salle, Son Honneur le Dr Lachance, maire de Saint-Boniface; MM. Aug. Van Hoorenbecke, président du Club Belge; Louis de Nobele, Jules Grymonpré, Georges L'Evêque, représentant les journaux de la localité, le "Ons Volk", organe flamand, "Le Manitoba" et la "Petite Feuille."

A la demande de M. Octave Rodts, un des organisateurs, Son Honneur le Maire, M. Grymonpré, Auguste Van Hoorenbecke et Joseph Hartman, président du Club Neerlandais, de Winnipeg, prirent successivement la parole.

Les dames étant en grand nombre dans la salle, l'idée émise par M. Van Hoorenbecke de former un club de dames Belges fut accueille par de chaleureux applaudissements. Bien tard dans la soirée l'on se quitta en formulant l'espoir de se rencontrer a nouveau et à bref délai à pa reille fête.

LES RELIGIONS AUX ETATS-UNIS

Il y a à peu près cent millions d'habitants aux Etats-Unis. Or, de ce nombre, 37,280,000 seulement, c'est-à-dire environ un tiers, sont membres attitrés d'une église quelconque. Les autres adorent l'or et le soleil, ou quelque chose de moins brillant comme le font les Mormons, par exemple.

Des 37 millions de croyants américains la plus forte part relève de l'Eglise catholique. Voici du reste un état comparatif qui parle de lui-même :

Catholiques romains	13,099,534
Méthodistes romains	7,125,069
Baptistes	5,924,662
Luthériens...	2,338,722
Disciples du Christ... ...	1,519,369
Prot. Episco paliens	997,407
Congrégationalistes	748,340

Bulletin de la Société de Geographie de Québec.

Electrocutes

On a électrocuté, c'est-à-dire fait mourir dans la chaise électrique, lundi dernier, à Ossining, état de New-York, les meurtriers devenus fameux, de Rosenthal. Ces hommes s'appelaient respectivement, Dago Frank, Gyp, Lefty Louis et Lewis.

Krafchenko

Le sensationnel procès a pris fin jeudi. Tout Morden était sur les dents depuis près de quatre semaines avec ce procès.

Les dernières phases decette bataille légale ont été dramatiqués. L'aocat de la défense, M. Suffield, a fait des efforts inouis pour sauver son client; il a chercbé à prouver un alibi, et pour faire cette preuve il a amené des témoignages tout à fait inattendus. Dans sa charge aux jurés il a fouetté à grand coups de cravache la police et divers personnages, tels Dyck et Robb, sur lesquels la couronne s'est surtout appuyée. De son côté, M. W. H. Hastings, qui occupait pour la Couronne, a montré une fois de plus ses qualités de minutie, de patience dans le travail, de clarté dans la méthode, qui en font un avocat criminel de premier plan.

Son discours aux jurés a été une revue complète du cas: il n'y avait guère moyen d'être plus complet. Pour nous servir de l'expression du juge-en-chef Mathers, la Couronne n'a rien oublié pour convaincre Krafchenko et la défense n'a rien oublié de ce qui pouvait le sauver.

Le juge Mathers a revu la preuve et a énoncé la loi avec une parole à la fois forte et limpide.

Le jury s'est retiré pour délibérer; au bout de une heure et demie, il réapparaissait en cour pour déclarer le prisonnier *coupable*.

Krafchenko était devenu pâle; ses forces, mises à l'épreuve depuis des semaines l'abandonnaient; il eut cependant l'énergie de prononcer un bref discours pour nier le crime, ou plutôt en rejeter le fait sur d'autres têtes, Mais le jury avait parlé; et ce que Krafchenko put dire ne comptait plus. Le juge, d'une voix grave, émotionnée, prononça la sentence de mort : *Krafchenko sera pendu le 9 juillet à Winnipeg*—à moins que d'ici là le gouverneur-général-en-conseil n'ait commué la sentence.

Le meurtrier a été ramené à Winnipeg vendredi. Comme la foule à Morden et à Winnipeg voulait se porter sur la route du prisonnier, la police jugea avec sagesse qu'il fallait procéder secrètement à ce transport. Un automobile transporta donc Krafchenko jusqu'à Winkler; à Winkler, le chef de police Elliot et ses aides firent monter Krafchenko dans le char à bagage; on le descendit à Winnipeg-ouest, où un automobile attendait et se dirigea vers la prison de Winnipeg. Pendant ce temps 3,000 personnes attendaient à la gare du C.P.R. ! !

Krafchenko a été écroué dans le compartiment des condamnés à mort. Il est surveillé jouir et nuit par trois gardes.' Il a perdu son assurance, et l'énergie qui l'avaient d'abord soutenu.

Tout le public est enfin soulagé de ce long procès qui a fait courir tant de gens, qui a fait sortir tant d'éditions spéciales et qui a causé tant de bouleversement.

Le meurtrier a demandé à son avocat d'écrire *le cas, la vente du livre devant venir en aide à la femme et à l'enfant du prisonnier.*

M. Suffield a eu la faiblesse et a commis le manque de jugement d'accepter cette tâche ! Il avait magnifiquement et habilement défendu Krafchenko; il intercèdera à Ottawa. Que ne s'en tient-il-là? Nous doutons fort que le *procès de Krafchenko* soit une bonne opération financière.La foule, malgré l'intérêt qu'elle a pris au procès, ne continuera pas moins d'abhorrer Krafchenko, voleur, forçat, et maintenant meurtrier. Il est inutile d'essayer de faire un héros d'un bandit. Si la femme et l'enfant du malheureux sont dans lebesoin, il doit y avoir moyen de faire quelque chose pour eux sans mettre le tueur d'Arnold en volume.

Resurrection

L'hiver est long, le printemps lent à venir, mais, quand il éclate, quelle fête subite et superbe ! On est encore dans les jours mornes ; le ciel gris laisse à peine entrevoir le bleu de la saison chaude; l'herbe des prés est verte, mais rare ; quelques bourgeons s'ouvrent sur les ronces; l'aubépine ni l'épine noire n'en ont encore. Les arbres de haute tige balancent au vent leur rameaux maigres et les vieux nids des printemps passés. Rien ne s'élance, rien ne grandit, rien ne s'épanouit; le signal n'est pas donné, la sève qui bouillonne dans la terre attend l'heure de rompre ses dignes. Tout à coup, au milieu d'une journée pluvieuse, un souffle passe. Il est tiède, imprégné d'un parfum subtil. D'où vient-il? Quelse rayous l'ont chauffé? Sur quelles fleurs s'est-il embaumé? Ne cherchez pas. C'est la permission d'éclore donnée à l'herbe aux fleurs, aux arbres; c'est le messager qui parcourt la terre, tout ce qui a vie tressaille sur sa route. Le ciel peut rester gris, la tempête siffler encore, la gelée du matin retarder l'effort: la résurrection est recommencée. De ce moment, les premiers bourgeons éclatent, les autres se forment, rougissent. On voit des brins de paille dans le bec des moineaux. Une abeille vole: c'est qu'une fleur s'est ouverte. Attendez quelques jours encore, et la parure nouvelle de la terre sera complète, et tout fleurira, et tout chantera.

RENNE BAZIN,
de l'Académie Française.

Funerailles

Hier ont eu lieu les funérailles de Achille de Ryckere, mort à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 22 ans.

Une assistance nombreuse de Belges, amis du défunt a tenu a assister à ses funérailles et à le conduire à sa dernière demeure. Il laisse pour le regretter, son vieux père et des frères et des sœurs habitant Moorslede, Belgique. Sincères condoléances.

Chez nous et autour de nous

Les semences sont commencées, dans l'Alberta.

Ce sont des financiers de New-York qui fourniront au Canadien-Nord les moyens de se remettre à flot, s'il obtient la garantie voulue du gouvernement canadien.

La demande de capitaux anglais à emprunter, sur le marché de Londres, au cours du premier trimestre de 1914, a été la plus considérable qu'on ait encore connue.

Dans un récent Mandement, S. G. Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, Alta., fait connaître qu'il entreprendra, au mois de septembre prochain, son voyage à Rome, "ad limina Apostolorum."

Nos seports d'été renaissent avec le printemps.

Le contrat de la construction de la banque d'Hochelaga, à Saint-Boniface sera donné ces jours-ci, nous dit-on. Les soumissions sont entre les mains des directeurs de la Banque, à Montréal.

Le soleil a à peu près séché nos rues et nos jardins. Il se fera beaucoup de netoyage d'ici quelques semaines. L'œil aux feux de débris, cependant !

Qui peut refuser dix sous (10c) pour un orphelin? Quelle bonne occasion pour tout sujet Britanique de célébrer la fête patronale de notre gracieux Roi, et même, du Royaume tout entier, en portant comme on le fait en Angleterre une rose en l'honneur de St. George, et en mêmetemps contribuer à supporter les pauvres orphelins de notre ville.

Quatre vingt-cinq mille roses de toutes dimensions attendent l'occasion d'être mises à la boutonnière ou d'embellir carosses, autos, offices, tables, etc., cela produira un coup d'œil féerique.

Partout à Saint-Boniface comme à Winnipeg, les charmantes jeunes demoiselles qui se dévouent si noblement au service des orphelins trouveront des encouragements, car qui pourrait refuser 10c. pour un pauvre orphelin? Ces 10cts. minime offrande contribueront à effacer la dette de dix mille piastres ($10,000) qui pèse encore sur l'Orphelinat.

Les citoyens de nos deux villes seront fiers et heureux de posséder un si bel établissement, sans dette, il est évident que nulle part ailleurs il n'y a plus de charité pratique que pour les orphelins de l'institution St. Joseph de Winnipeg.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.
25 cts le pouce par insertion.

Les personnes qui ont pour la protection de leur résidence ou de toute autre propriété, des polices d'assurance contre le feu, dans la "Rimouski" ou la "Ontario Fire Insurance Company" feraient bien de téléphoner à Main 4372; ou de s'adresser à la Cusson Agencies Limited, No. 60 avenue Provencher, car le Gouvernement a refusé de renouveler la licence de ces compagnies. On se fera un plaisir de vous fournir des informations importantes au sujet de ces deux compagnies d'assurance. 23-26

Boulanger.—On demande pour le premier de mai prochain, un bon boulanger. S'adresser à M. Pierre Gosselin, Saint-Boniface. 23

A louer.—Deux maisons à louer avec 3 acres et demi de terrain pour jardinage, sur le chemin de Springfield, distance à un 1 mille de l'aqueduc de St. Boniface. Prix, $03.00 par mois. S'adresser à Wilfrid Paquin, 126 rue Aulneau. Phone Main 3062. 23

Servante.—On demande une servante. S'adresser à madame J. A. Marion, No. 35 rue Dumoulin, Saint-Boniface. 22

M. A. Pelletier annonce qu'il aura, à partir de lundi prochain, une voiture de transfer, à la disposition du public. Ses taux seront modérés. Satisfaction garantie. S'adresser: coin des avenues Taché et Provencher, magasin de M. L. J. Collin, ou au No. 92 rue Aubert. 22-25

AVIS.—Les cultivateurs, entrepreneurs et gens d'affaires qui emploient du personnel auront tout avantage à s'adresser au Bureau de Placement et Agence Immobilière, 17 avenue Provencher, St-Boniface. Boîte de poste 1.

Le Bureau ne recommande que des employs donnant toute garantie.

43 Lots très bien situés, au Nord de Transcona, à vendre à des prix défiant toute concurrence—où à échanger contre de bonnes propriétés bien bâties, où contre de bonnes promesses de vente. Ecrire: Bureau de poste 1, St. Boniface, Man.

On demande.—Un homme avec sa femme, pour une ferme; la femme devra être capable de faire la cuisine pour 25 à 30 hommes; bons gages, emploi à long terme. S'adresser à M. Aimé Bénard, chambre 301 Notre Dame Investment Building, No. 24 rue Notre Dame.

A louer.—Maison à louer, No. 241 rue Youville, $16.00 par mois, 7 chambres. S'adresser à Guilbault & Cie., No. 256 rue DesMeurons. Phone Main 604. 24

AVIS.—A ceux qui veulent faire creuser des puits chez eux, M. Roy, de St. Boniface, après de longues recherches a trouvé les moyens de déterminer l'existence des nappes d'eau et offre ses services à ce sujet. Pas d'eau, pas d'argent. Pour toute information s'adresser à M. Alf. Roy, No. 42 rue Ritchot, St. Boniface, Man. 22

On demande des bonnes et servantes pour travailler dans les maisons privées à de très bons gages; adressez-vous à la St. Boniface Employment and Real Estate Bureau.

A louer.—Une bonne maison, No. 366 rue Langevin, Saint-Boniface. S'adresser à M. J. P. Tremblay, 814 Sterling Bank, Bldg., avenue du Portage, Winnipeg. Téléphone Main 3151. j.n.o.

Pierre Jahan annonce au public qu'il a ouvert une Boutique de Barbier, 342 rue Saint-Jean-Baptiste, coin de la rue Hamel, Saint-Boniface, et invite le public à venir lui faire une visite.

Maison à louer, 118 rue Aulneau, $10.00 par mois. S'adresser à Guilbault & Cie., 256 rue Des Meurons.

A louer.—Un appartement de deux chambres, dans le Block Gevaert & Deniset, Avenue Provencher, à côté du Bureau de Poste. Eclairage, chauffage, eau chaud et froide.

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

Terrain à vendre à Haywood, Manitoba. West ½de 20-8-6 We[…] Prix $7,500, $1,000. comptant balance à termes qui pourront êt[…] arrangés au temps de la vent[…] S'adresser à Noël Bernier, 4[…] bloc Somerset, Winnipeg.

A LA DISPOSITION DES PROPRIETAIRES

Les colonnes des petites annonces du MANITOBA sont à la disposition des propriétaires qui cherchent à louer leur maison. Pour quelques sous que vous coûtera votre petite annonce vous aurez l'occasion de vous adresser à des milliers de personnes.

Mariage Prochain

On annonce pour le mois prochain le mariage de M. Jacques Mondor, avocat de Saitn-Boniface, avec Mademoiselle Beaudry, fille de M. C. F. Beaudry, du département d'Immigration.

"LE CHRIST S'EST LEVE"

Londres.—Le correspondant du *Standard*, à Rome, annonce qu'il a été aopproché par un personnage distingué qui venait d'avoir une longue audience du Saint-Père et l'avait prié de publier un message à l'univers à l'occasion de la fête de Pâques. Acquiesçant à sa demande, Sa Sainteté lui aurait permis de dire en son nom:

"C'est l'éternel message que l'Eglise adresse au monde à Pâques. Le voici: le Christ s'est levé. Bien que ce message soit ancien, il est toujours d'actualité et empreint d'une force nouvelle,

"Le Christ s'est levé pour apporter la paix au monde. Il est par conséquent du devoir de ceux qui le suivent de travailler au règne de la paix.

"Je prie et je désire que tous demandent à Dieu que cette Pâques apporte la paix à l'univers entier.

"Il nous vient à la pensée tout d'abord que deux nations de la terre ont surtout besoin de cette bénédiction — les Balkans dans le Vieux-Monde et le Mexique dans le Nouveau-Monde. Puisse Pâques leur apporter la paix. Puissent tous ceux qu idirigent les […]tinées des nations, travailler à c[…] fin, et avec cette paix puisse […]tre l'inspiration dans tous les c[…] d'Etat particulièrement, que […] idéal—le seul qu ipuisse gara[…] la paix universelle—est derest[…]rer tout dans le Christ."

Naissance

Le 11 du courant, mad[…] François Deniset, 147 avenue […]vencher, une fille. L'enfant a […]çu au baptême les noms de M[…] Thérèse. Parrain et marra[…] l'Honorable Joseph et mad[…] Bernier.

On demande des age[…] dans les provinces du M[…]toba, de la Saskatchewa[…] Alberta, pour prendre […] abonnements au jour[…] "Le Manitoba." Nous ac[…]derons 25 p.c. de commiss[…] par abonnement.

Abonnez-vous au "MA[…]TOBA" $1.00 par anné[…]